

MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Lundi, 16 février 1891.

N^o 11.

Montag, 16. Februar 1891.

Loi du 16 février 1891, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1891.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la résolution prise par la Chambre des députés le 4 février et celle prise par le Conseil d'État le 13 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Le budget de l'État pour l'exercice 1891 est arrêté :

en recette à la somme de 10,000,400 fr. ;

en dépense à la somme de 9,119,110 fr. ;

en recette et en dépense pour ordre à la somme de 1,305,000 fr. ;

le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. La part des communes dans le produit des impôts directs est fixée, pour l'exercice 1891, savoir :

pour l'impôt foncier à 5 pCt.,

pour l'impôt mobilier à 3 pCt.

Art. 3. Les crédits non limitatifs ne sont pas susceptibles d'être transférés.

Mandons et ordonnons que la présente loi

Gesetz vom 16. Februar 1891, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für's Jahr 1891 betreffend.

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-kammer vom 4. Februar und derjenigen des Staatsrathes vom 13. d. Mts., gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht erfolgen soll ;

Haben verordnet und verordnen :

Art. 1. Das Staatsbudget für's Jahr 1891 ist festgesetzt :

in Betreff der Einnahmen auf Fr. 10,000,400 ;

in Betreff der Ausgaben auf Fr. 9,119,110 ;

in Einnahmen und Ausgaben für Rechnungsordnung auf Fr. 1,305,000 ;

dies nach Maßgabe des nachstehenden Etats.

Art. 2. Der Antheil der Gemeinden an dem Ertrage der direkten Steuern ist für das Jahr 1891 festgestellt :

auf 5 pCt. der Grundsteuer ;

auf 3 pCt. der Mobiliensteuer.

Art. 3. Für nicht einschränkende Credite ist keine Ueberschreibung zulässig.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's

soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

„Memorial“ eingelegt werde, um von allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxembourg, le 16 février 1891.

Luxemburg, den 16. Februar 1891.

ADOLPHE.

Adolph.

Les membres du Gouvernement :

Die Mitglieder der Regierung :

EYSCHEN.

Eyschen.

KIRPACH.

Kirpach.

M. MONGENAST.

M. Mongenast.

THORN.

Thorn.

Chapitre I^{er}. — Recettes.

Articles.	LIBELLE.	Prévisions pour 1891.
Section I ^{re} .		
1	Excédant présumé des recettes de l'exercice antérieur	2,448,000
Section II. — Contributions directes et accises.		
2	Contribution foncière :	
	a) Propriétés non bâties	662,000
	b) Propriétés bâties (sol et élévation).	304,000
3	Contribution mobilière et patentes	600,000
4	Contribution personnelle	80,000
5	Impôt sur les mines et minières	88,000
6	Impôt sur les cabarets	170,000
7	Eau-de-vie indigène ou importée de la Prusse, etc.	188,000
8	Bière.	100,000
9	Recouvrement des frais de poursuites	2,400
10	Timbres de quittances d'accises	2,000
11	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats	2,000
12	Extraits du cadastre	1,500
13	Recettes diverses	1,000
		2,194,000

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1891.
Section III. — Douanes.		
14	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :	
	a) Droits d'entrée et de sortie.	1,778,800
	b) Sucre de betteraves.	331,700
	c) Sel	236,500
	d) Tabac indigène	65,000
	e) Droit de statistique	2,000
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière	22,000
		2,454,000
Section IV. — Enregistrement et Domaines.		
15	Euregistrement	600,000
16	Greffes	19,000
17	Hypothèques	68,000
18	Successions	100,000
19	Centimes additionnels	253,000
20	Timbre	198,000
21	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. . .	10,000
22	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions de droits fraudés, confiscations en numéraire	75,000
23	Recouvrement de frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger	28,000
24	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance	1,500
25	Fermage de la pêche et des passages d'eau	10,000
26	Frais de garde de bois communaux	17,000
27	Ventes immobilières	45,000
28	Ventes mobilières	50,000
29	Rentes des concessions minières	287,800
30	Locations	5,000
31	Frais de ventes d'immeubles	4,500
32	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes immobilières	3,000
33	Recettes diverses	5,000
		1,720,800

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1891.
	Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.	
34	Postes. — Taxes des lettres et autres recettes	550,000
35	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes.	45,500
36	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes	58,000
	Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité et hospice central.	653,500
37	Produit du travail des détenus	75,000
38	Produit de la cantine et recettes diverses	1,000
39	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires	100,000
	Section VII. — Recettes diverses.	176,000
40	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions	183,000
41	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges, et contingent de la commune d'Etelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci	40,800
42	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades	8,000
43	Banque Internationale — traitement du commissaire du Gouvernement	6,000
44	Versements par les Sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	23,000
45	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains	28,000
46	Remboursement des dépenses de la Caisse d'épargne	22,000
47	Excédant de recettes de comptes extraordinaires	3,000
48	Remboursements par d'anciens élèves boursiers.	700
49	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	6,000
50	Intérêts de fonds en dépôt :	
	a) Fonds de l'État 30,330	
	b) Fonds de consignations. 4,800	
	c) Intérêts d'obligations acquises par l'État 19,870	55,000
		376,200
	Total des recettes	10,000,400

Chapitre II. — Dépenses.

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
	Section I ^{re} .	
1	Liste civile	200,000
	Section II. — Gouvernement.	
2	Traitements du ministre d'Etat, des directeurs généraux et des conseillers de Gouvernement	52,800
3	Traitements du personnel des bureaux, des huissiers de salle et du concierge de l'hôtel de Gouvernement.	64,000
4	Frais de route et de séjour.	2,250
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	13,000
5bis	Statistique	4,500
6	Dépenses pour décorations.	6,000
7	Dépenses diverses	500
	Section III.	142,850
8	Chambre des députés.	30,000
8bis	Id. — Restant du dernier exercice.	2,915
	Section IV.	32,915
9	Conseil d'Etat	17,000
	Section V. — Secrétariat du Grand-Duc.	
10	Traitement du secrétaire et indemnité pour frais de bureau et dépenses ex- traordinaires de résidence à l'étranger.	12,500
	Section VI. — Relations extérieures.	
11	Légations	25,000
12	Consulats	6,500
13	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger .	7,600
	Section VII. — Justice.	39,100
14	Traitements, suppléments de traitement et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire.	260,600
15	Frais de bureau des justices de paix	2,400
16	Dépenses du casier judiciaire et de la police des étrangers.	7,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
47	Frais de bureau (impressions et bibliothèques, les bibliothèques du barreau comprises) et frais de chauffage et d'éclairage, y compris fr. 12 50 de l'exercice 1879	14,000
48	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police	4,000
49	Frais de route et de séjour	1,000
20	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400
21	Remises des greffiers (crédit non limitatif)	4,700
22	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution de commissions rogatoires transmises de l'étranger. (Crédit non limitatif.) — Ces frais peuvent être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgente (Sans distinction d'exercice.)	54,000
23	Frais d'exécution de la loi sur la falsification des denrées alimentaires	3,300
24	Huissiers audienciers de la Cour, traitements des concierges	4,000
25	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif.)	1,000
Section VIII. — Cultes.		358,600
a) Culte catholique.		
26	Traitements du clergé	370,000
27	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	2,800
28	Indemnité de 100 fr. à chacun des 75 desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés	7,800
29	Séminaire — traitements du directeur et des professeurs	15,000
30	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire	3,000
31	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	300
32	Subside pour le culte catholique et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal	6,500
b) Culte protestant.		
33	Indemnité à un ministre du culte protestant à Luxembourg	2,000
34	Subside	500
c) Culte israélite.		
35	Traitement du rabbin	2,800
36	Subside	500
		408,900

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1891.
Section IX.		
37	Corps de gendarmerie et des volontaires	572,000
38	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie	25,900
38bis	Subside à la caisse de secours.	1,500
Section X. — Chambre des comptes.		399,400
39	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires.	34,700
40	Frais de route et de séjour	360
41	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues	1,600
Section XI. — Recette générale.		36,680
42	Traitements du receveur général et de l'archiviste, et indemnité pour la rétribution du caissier et d'un commis aux écritures	13,550
43	Indemnité aversionnelle pour loyer et autres dépenses de service.	3,350
Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.		16,900
44	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les experts-répartiteurs et les membres des conseils cantonaux de révision	198,900
45	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention de 1858, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie	3,000
46	Frais de route et de séjour	7,900
47	Cadastre. — Rétributions variables	24,000
47bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.	4,151
48	Statistique des revenus fonciers	200
49	Renouvellement partiel des plans cadastraux.	3,000
50	Frais de bureau de la direction et des receveurs des contributions, du bureau central du cadastre et des géomètres, y compris les impressions et les instruments	11,600
51	Prélèvement sur les impôts au profit des communes. (Crédit non limitatif)	62,500
52	Expédition des rôles des contributions directes.	2,208
53	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions. Apposition de scellés sur les appareils en repos	3,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1891.
54	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. — Restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif.)	30,000
55	Dépenses diverses	5,000
	Section XIII. — Enregistrement et Domaines	553,431
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration. Indemnités fixes et déplacements des employés supérieurs; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. Indemnités des membres du conseil d'administration et du contentieux.	47,200
57	Frais de route et de séjour	500
58	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif.)	62,000
59	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	8,000
60	Frais de poursuite et d'instance (les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables). (Crédit non limitatif.) . .	4,200
61	Restitutions. (Crédit non limitatif.)	1,700
62	Frais d'adjudication	6,000
63	Frais de vente de terrains domaniaux	2,500
64	Frais de surveillance des domaines; plantation et boisements sur les terrains des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	5,500
65	Remboursements aux tiers-intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif.)	1,000
66	Fabrication de papier timbré et de timbre mobile et dépenses de l'atelier . .	5,000
67	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine	1,000
	Section XIV. — Douanes.	144,400
68	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché	52,400
69	Gratifications	11,700
70.	Loyers de locaux et menues dépenses	10,100
70bis	Recensement de la population en 1890; frais d'impression et indemnités aux agents.	10,000
	Section XV.	64,200
71.	Caisse d'épargne	22,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
Section XVI. — Pensions.		
72	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	467,000
73	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessaires	15,000
Section XVII. — Travaux publics — administration.		482,000
74	Traitements et frais de bureau du personnel	72,500
75	Frais de route et de séjour	12,000
76	Salaire des chefs-cantonniers et des cantonniers de routes.	71,500
76bis	Subside à la caisse de secours de divers cantonniers	1,500
77	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris par l'État	26,500
Section XVIII. — Travaux publics — voirie.		184,000
78	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris l'entretien de la voie et des trottoirs du viaduc sur la Pétrusse à Luxembourg	210,000
79	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes	10,000
80	Mise en état et entretien des chemins repris par l'État	100,000
81	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement	150,000
82	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843)	6,000
83	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics.	3,000
84	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	12,000
85	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	25,000
85bis	Subvention pour l'établissement d'une halte à Munshach	3,000
86	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins repris par l'État; pépinières et élagage d'arbres	12,000
87	Dépenses diverses et imprévues	500
87bis	Frais de procès et indemnités à payer de l'exercice 1890	5,053
		538,553

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1891.
	Section XIX. — Travaux publics — propriétés bâties et autres.	
88	Château de Walferdange, entretien des bâtiments, jardins et dépendances, y compris l'indemnité de logement du jardinier.	8,000
89	Entretien, appropriation et réparation du Palais grand-ducal, des autres bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'Etat contre les risques de l'incendie	110,000
90	Travaux extraordinaires à faire aux bâtiments de l'Etat.	30,000
90bis	Restauration et mise en état du Palais grand-ducal et du château de Walferdange.	60,000
90ter	Portraits des souverains	32,000
904	Mobilier d'école pour les établissements d'enseignement moyen et supérieur.	25,000
91	Ecole normale — travaux d'agrandissement	pr mémoire.
92	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. Fêtes publiques et illuminations.	27,000
93	Entretien des monuments historiques du pays et embellissements dans diverses parties du pays	10,000
94	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	10,000
95	Dépenses diverses et imprévues	500
	Section XX. — Domaines de l'Etat à Luxembourg.	312,500
96	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	6,000
97	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg, y compris dixièmes retenus en garantie	15,000
98	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie	20,000
98ter	Rente viagère à payer en suite d'une décision judiciaire	700
	Section XXI. — Mines.	41,700
99	Traitements et indemnités du personnel et frais de bureau de l'ingénieur et du conducteur des mines	18,800
100	Frais de voyage.	4,900
101	Redevances à payer aux propriétaires des terrains concessibles, (crédit non limitatif.)	22,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
102	Cadaastre du terrain minier de la zone concessible. Rectification et entretien de l'abornement et concessions éventuelles à délimiter. Dépenses diverses et imprévues.	2,000
103	Frais de procès (sans distinction d'exercice).	10,000
	Section XXII. — Travaux communaux.	37,000
104	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale. Frais relatifs au contrôle des constructions communales, y compris un restant de l'exercice 1889 de fr. 1244,67	120,000
105	Subsides ordinaires pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux et pour raccordements aux chemins de fer	50,000
106	Subsides extraordinaires du même chef	200,000
107	Subsides aux communes dans l'intérêt de la sécurité publique.	7,500
	Section XXIII. — Dette publique.	377,500
108	Annuités et frais	755,900
108bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	128
109	Intérêts et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la caisse de l'État	3,000
110	Intérêts des consignations et dépôts. (Loi du 12 février 1872 et du 30 mai 1888.) (Crédit non limitatif.)	5,600
110bis	Acquisition de titres au porteur de fonds publics (sans distinction d'exercice)	1,175,000
	Section XXIV. — Commissariats de district.	1,917,628
111	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, frais de bureau des commissaires, traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale	28,000
112	Frais de route et de séjour des commissaires	2,500
112bis	Subside à la caisse de retraite des secrétaires communaux constitués en association de secours mutuels	5,000
	Section XXV. — Administration forestière.	35,500
113	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux et accessistes; frais de bureau et de tournée de l'inspecteur; indemnités fixes pour le contentieux forestier; dépenses forestières imprévues.	21,000
114	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues, y compris un restant de l'exercice 1888 de fr. 101 62	20,000
114bis	Subside à la caisse de secours mutuels des gardes forestiers	1,500
		42,500

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
Section XXVI. — Service sanitaire.		
115	Collège médical et médecins de canton	9,500
116	Acquisition des objets nécessaires pour les examens ; frais de déplacement, visite des pharmacies et frais de voyage et de séjour des membres du Collège médical non domiciliés à Luxembourg	3,000
117	École d'accouchement. Indemnités du personnel enseignant. Entretien des malades et des élèves	7,500
118	Traitements et indemnités des vétérinaires	13,000
119	Subsides à des sages-femmes	9,000
120	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémie	1,200
121	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc.	1,500
122	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	80,000
		125,600
Section XXVII. — Établissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-les-Bains.		
123	Mise en état du parc et de l'établissement	13,000
124	Frais d'exploitation.	28,000
		43,000
Section XXVIII. — Postes, Télégraphes et Téléphones.		
125	Traitements du personnel du service ; indemnités des surnuméraires, des comptables et des aides-surveillants.	250,000
126	Indemnités à des agents et à des employés pour services extraordinaires ; frais de remplacement d'employés et de facteurs malades. Indemnités à des agents du service ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique et téléphonique. Indemnité pour agences auxiliaires volontaires.	47,000
127	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents, y compris un restant d'exercices antérieurs de 19 fr.	10,250
128	Traitements et indemnités des facteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos	233,000
129	Loyer de locaux	12,300
130	Indemnités aux chemins de fer pour les transports postaux ; transport des dépêches et des colis	102,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1891.
131	Impressions, timbres-poste, timbres-télégraphe et cartes-postales ; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville) et des bureaux ambulants et de relais.	28,100
132	Subside à la masse d'habillement des facteurs de poste	4,000
133	Subside à la caisse de secours mutuels des employés des postes et télégraphes	1,500
134	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions ; appareils télégraphiques et fourniture pour le service des appareils ; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences.	21,000
135	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux	1,100
136	Dépenses diverses et imprévues	600
137	Gros entretien, amélioration, création et extension des réseaux télégraphique et téléphonique, dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	75,000
	Section XXIX. — Agriculture.	794,050
138	Commissions d'agriculture et de viticulture, y compris fr. 84,00 de l'exercice 1888	3,600
139	Service agricole. — Traitements du personnel et indemnités des personnes y attachées temporairement	19,000
140	Id. — Frais de bureau et acquisitions d'instruments ; loyer de locaux	3,300
141	Frais de route et de séjour	5,000
142	Crédit en faveur de travaux d'améliorations agricoles	25,000
143	Crédit en faveur de la construction de chemins d'exploitation.	100,000
144	Subsides en faveur de la plantation d'arbres fruitiers	10,000
145	Crédit en faveur de grands travaux d'irrigation et d'assainissement	20,000
146	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux	75,000
147	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture et notamment de sociétés agricoles	35,000
147bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs	1,170
148	Cours d'adultes et conférences agricoles et viticoles	25,000
149	École et station agricoles à Ettelbruck	26,800
150	Bourses d'études et subsides aux élèves de l'école agricole	6,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1891.
151	Subsides pour des études techniques à des écoles spéciales	7,000
152	Amélioration de la race des chevaux. (Crédit non limitatif.)	35,000
153	Amélioration des races bovine, porcine et caprine. (Crédit non limitatif.)	35,000
154	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épizooties.	8,000
155	Exécution de la convention phylloxérique de Berne, du 5 novembre 1881. Dépenses en vue des mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxéra — études, y compris 50 fr. de l'exercice 1889	4,000
	Section XXX. — Commerce et industrie.	443,470
156	Chambre de commerce.	2,500
157	Commissariat de la Banque Internationale	6,000
158	Exposition universelle de Paris — restant d'un exercice antérieur	1,400
158bis	Subsides divers dans l'intérêt du commerce et de l'industrie	20,000
	Section XXXI. — Enseignement supérieur et moyen.	20,000
159	Athénée, progymnases — traitements et indemnités	170,000
160	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses	10,000
161	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais. (Crédit non limitatif.)	8,000
162	Bourses pour études universitaires et subsides pour études pédagogiques	10,500
163	Subsides à des élèves indigents	1,500
	Section XXXII. — Enseignement primaire.	200,000
164	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau, et dépenses diverses concernant la surveillance des écoles et de l'enseignement primaire.	30,000
165	École normale — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses	32,700
166	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire :	
	a) Subsides en faveur de l'instruction primaire en général	170,000
	b) Part contributive de l'État dans la majoration du traitement communal du personnel enseignant en vertu de la loi du 6 juillet 1876	33,000
	c) Subsides dans l'intérêt du remplacement d'instituteurs malades	2,000
		205,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
167	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles; achat de livres et de matériel; organisation de conférences pour les instituteurs	50,000
168	Suppléments de traitements pour ancienneté de service et primes de brevets des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 6 juillet 1876 (sans distinction d'exercice).	95,000
169	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	12,000
170	Bourses d'études aux élèves-instituteurs	12,000
171	Bourses d'études aux élèves-institutrices.	6,000
172	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent l'École normale	2,000
173	Secours à d'anciens instituteurs et institutrices et à des orphelins délaissés par des instituteurs	4,000
174	Subsides aux sociétés de secours mutuels formées par les instituteurs et institutrices	1,500
175	Institution des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel et subside éventuel à accorder aux instituteurs envoyés à l'étranger . . .	10,700
176	Entretien des élèves du même établissement; habillement, literie et matériel de classe	7,200
177	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques	3,000
178	Création d'une bibliothèque pédagogique	1,000
Section XXXIII. — Arts et sciences.		485,100
179	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires. . .	12,000
180	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg. . . .	3,000
181	Encouragements aux études industrielles et artistiques.	6,000
181bis	Encouragements aux études professionnelles.	5,000
182	Subside à la section historique de l'Institut	2,000
183	Subside extraordinaire à la même société	2,000
184	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000
185	Subside à la société des sciences naturelles	1,500
186	Subside à la société des sciences médicales	1,000
187	Subside à la société botanique.	500

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1891.
188	Part contributive du Grand-Duché dans les dépenses du bureau de l'Union internationale de Berne, pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (sans distinction d'exercice).	750
		<u>33,750</u>
	Section XXXIV. — Prisons et dépôt de mendicité.	
189	Traitements et émoluments fixes	43,000
190	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.); habillement et traitement médical des gardiens. Cantine, y compris 19 fr. de l'exercice 1888	50,000
191	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention	70,000
192	Prisons cantonales, maisons de passage — entretien des détenus	7,000
193	Menues dépenses	1,000
		<u>171,000</u>
	Section XXXV. — Hospice central et orphelinat.	
194	Traitements et émoluments fixes, y compris 150 fr. de l'exercice 1888	33,000
195	Entretien des reclus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.); habillement et traitement médical des gardiens,	175,000
195bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	6,503
196	Menues dépenses	1,300
		<u>215,803</u>
	Section XXXVI. — Bienfaisance publique, secours et récompenses.	
197	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique	30,000
197bis	Crédit extraordinaire aux mêmes fins.	30,000
198	Subsides aux sociétés de secours mutuels	5,000
199	Secours du chef de pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événement imprévus, de pertes ou abattage de bétail; secours particuliers, etc.	25,000
200	Subsides aux communes du chef de rapatriement d'aliénés ou d'épileptiques indigents ainsi que de leur séjour dans des établissements charitables de l'étranger (loi du 26 juin 1874) (sans distinction d'exercice).	5,000
201	Remboursements aux communes ou établissements de bienfaisance de secours donnés à des nécessiteux étrangers ou à des indigents abandonnés.	5,000
202	Remboursements de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers.	1,000
203	Récompenses pour actes de dévouement.	500
		<u>141,100</u>
	Section XXXVII. — Police générale et administrative.	
204	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1880, art. 2 et 3). (Crédit non limitatif).	35,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1891.
205	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif)	55,000
206	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés	600
207	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion	1,000
208	Primes et dépenses diverses pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles	5,000
209	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux	5,000
210	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876, sur la police des bâtiments et de leurs dépendances	65,000
211	Établissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation ; surveillance	400
	Section XXXVIII.	145,000
212	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 166.	10,000
	Section XXXIX.	
213	Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi.	50,000
	Total général	9,119,410
Chapitre III.		
Recettes et dépenses pour ordre. (Crédit non limitatif.)		
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale	150,000
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État, ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal	1,000,000
3	Postes. — Remboursements aux offices étrangers.	150,000
4	Télégraphes. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables	5,000
	Total	1,305,000

Arrêté grand-ducal du 16 février 1891, pour l'exécution de la loi du budget de l'exercice 1891.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1891 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Les dispositions de Notre arrêté du 18 mars 1869, réglant l'exécution de la loi du budget pour 1869, sont applicables au budget des dépenses pour l'exercice 1891.

Luxembourg, le 16 février 1891.

ADOLPHE.

Les membres du Gouvernement :

EYSCHEN.
KIRPACH.
M. MONGENAST.
THORN.

Arrêté concernant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour l'année 1889.

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;

Vu le rapport général de la Chambre de commerce sur la situation du commerce et de l'industrie dans le Grand-Duché pendant l'année 1889 ;

Arrête :

Le rapport prémentionné sera publié comme annexe au *Mémorial* de la présente année.

Luxembourg, le 16 février 1891.

*Le Ministre d'État, président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Großh. Beschluß vom 16. Februar 1891, die Ausführung des Budgetgesetzes für's Jahr 1891 betreffend.

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben des Staates für 1891 betreffend ;

Auf den Bericht Unserer Regierung ;

Haben beschlossen und beschließen :

Die Bestimmungen Unseres Beschlusses vom 18. März 1869, über die Ausführung des Budgetgesetzes von 1869, sind auf das Ausgaben-Budget des Dienstjahres 1891 anwendbar.

Luxemburg, den 16. Februar 1891.

Adolph.

Die Mitglieder der Regierung :

Eyschen.
Kirpach.
M. Mongenast.
Thorn.

Beschluß, die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer für das Jahr 1889 betreffend.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie des Großherzogthums während des Jahres 1889 ;

Beschließt :

Erwähnter Bericht soll als Beilage zum „*Mémorial*“ dieses Jahres veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 16. Februar 1891.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

Avis. — Emprunt grand-ducal de 1882.

Le tirage au sort des obligations de l'emprunt grand-ducal de 1882, remboursables les 1^{er} avril et 1^{er} octobre 1891, a donné le résultat suivant :

I. *Echéance du 1^{er} avril 1891. — I. Fälligkeit vom 1. April 1891.*

Litt. G. — N^o 262, 377.

Litt. H. — 636, 687, 831, 1580, 1810.

Litt. J. — 12, 1304, 1604, 1810, 1918, 2405, 3001, 3310, 3870.

II. *Echéance du 1^{er} octobre 1891. — II. Fälligkeit vom 1. October 1891.*

Litt. G. — N^o 76, 973.

Litt. H. — 575, 635, 1080, 1360, 1408.

Litt. J. — 299, 377, 444, 550, 1088, 1586, 1735, 1902, 2189, 3184, 3344.

Le remboursement se fera au pair entre les mains du porteur et sans frais : à Luxembourg, par la Banque Internationale, et à Berlin, par la maison de banque S. Bleichröder.

Les intérêts cesseront de courir du jour où le remboursement sera échu.

Les obligations suivantes, sorties aux tirages antérieurs, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

Litt. H. — N^o 405, 1879.

Litt. J. — 701, 1937, 3656, 3920.

Luxembourg, le 6 février 1891.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Postes et télégraphes.

Il est porté à la connaissance du public qu'une agence postale, télégraphique et téléphonique de plein exercice est établie à Rambrouch, pour entrer en exercice le 1^{er} mars prochain.

La circonscription de cette agence, qui est rattachée au bureau de perception de Redange, comprendra les localités ci-après : Arsdorf, Bigonville, Bilsdorf, Flatzbour, Guelde, Holtz, Klaus, Keetschette, Loringshof, Martelange (Haut), Martelange-Rombach, Martelinville, Misère, Neumühle, l'Orlé, Rambrouch, Redingshof, Schwiedelbrouch, Weissenhof et Wolvelange.

Bekanntmachung. — Staatsanleihe von 1882.

Die Verloosung der am 1. April resp. 1. October 1891 heimzuzahlenden Obligationen des Großh. Anlehens von 1882 hat folgendes Ergebnis geliefert :

Die Heimzahlung geschieht pari zu Händen des Inhabers und ohne Kosten : zu Luxemburg, durch die Internationale Bank, und zu Berlin, durch das Bankhaus S. Bleichröder.

Die Zinsen hören auf vom Tage der Fälligkeit ab.

Folgende, bei früheren Verloosungen gezogenen Obligationen sind noch nicht zur Heimzahlung präsentirt worden :

Luxemburg, den 6. Februar 1891.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Bekanntmachung. — Post- u. Telegraphenwesen.

Es wird hiermit zur öffentlichen Kenntniß gebracht, daß zu Rambrouch vom 1. f. Monats ab eine Agentur mit vollständigem Post-, Telegraphen- und Telephondienst eröffnet ist.

Der Bestellbezirk dieser Agentur, welche dem Postamte Redingen zugetheilt ist, begreift nachstehende Ortschaften : Arsdorf, Bondorf, Bilsdorf, Flatzbour, Guelde, Holtz, Klaus, Keetschette, Loringshof, Ober-Martelingen, Martelingen-Rombach, Martelinville, Misère, Neumühle, Perl, Rambrouch, Redingshof, Schwiedelbrouch, Weissenhof und Wolflingen.

L'agence est ouverte au public
a) pendant les jours de la semaine, de 8 à 9 heures et de 11 à midi et de 2 à 2 heures 30 et de 4 à 7 heures du soir ;
b) pendant les dimanches et les jours fériés, de 8 à 9 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir.

Luxembourg, le 6 février 1891.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 19 février au 5 mars 1891, dans la commune de Bourscheid, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la construction du chemin d'exploitation dit « Kirchepad » à Michelau.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Bourscheid, à partir du 19 février prochain.

M. Toussaint, député à Schieren, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 5 mars 1891, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle d'école à Michelau.

Luxembourg, le 14 février 1891.

Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.

Die Agentur ist dem Publikum geöffnet:

a) an den Wochentagen von 8 bis 9 und von 11 bis Mittag, sowie von 2 bis 2 30 und von 4 bis 7 Uhr Abends;
b) an den Sonn- und Feiertagen von 8 bis 9 Uhr Vormittags und von 4 bis 6 Uhr Nachmittags.

Luxemburg, den 6. Februar 1891.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird, vom 19. Februar auf den 5 März 1891, in der Gemeinde Bourscheid, eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für die Anlage des Feldweges „Kirchepad“ zu Michelau.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer, sowie das Projekt des Genossenschafts-aktes sind auf dem Gemeindefretariate von Bourscheid, vom 19. Februar l. ab, hinterlegt.

Hr. Toussaint, Deputirter zu Schieren, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 5. März 1891, von 9 bis 11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2 bis 4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Michelau entgegennehmen.

Luxemburg, den 14. Februar 1891.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.

MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Lundi, 16 février 1891.

(ANNEXE au N° 11.)

Montag, 16. Februar 1891.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

Situation de l'Industrie et du Commerce pendant l'année 1889.

Nous avons l'honneur d'exposer ci-après la situation du commerce et de l'industrie pendant l'année 1889.

Aperçu général.

En parlant, l'année passée, de la situation générale du commerce et de l'industrie en 1888, nous avons exprimé l'idée « qu'un ensemble de faits et notamment la reprise » de notre industrie principale, l'industrie sidérurgique, ont donné un essor puissant à » la situation générale et fini par réveiller l'espoir de voir revenir des temps meilleurs ».

Cet espoir n'a pas été déçu complètement.

L'année 1889 compte parmi les plus prospères que présentent les annales de notre industrie métallurgique ; cette prospérité dans la branche principale de notre activité industrielle devait entraîner nécessairement un développement de toutes les affaires qui s'y rattachent directement ou indirectement, une augmentation sensible des recettes de nos entreprises de transport, enfin une amélioration des conditions d'existence de la majeure partie de notre population ouvrière.

La reprise constatée de ce côté coïncide avec le progrès d'un bon nombre d'industries, dont les rapports détaillés ci-après expriment une situation très satisfaisante ; si d'autres branches n'ont pu s'associer, cette année-ci, à cette tendance favorable, c'est que leur développement a été arrêté, en 1889, par des causes spéciales d'une influence passagère et qui n'atteignent en rien ni leur vitalité, ni leur retour à des temps meilleurs.

Cependant d'autres industries, et par bonheur elles comptent dans la minorité, partagent avec les établissements similaires des pays limitrophes les conséquences fâcheuses d'une production exagérée et d'une dépréciation de leurs produits. Dans cette situation, amenée par des éléments économiques de nature très diverse, ces industriels luttent depuis des années contre l'effet nuisible d'une production anormale ou d'une vente extrêmement difficile ; leurs efforts dépensés au prix d'une grande activité et d'une intelligence incontestable finiront, nous l'espérons, par mettre à néant les difficultés qui s'opposent à leur prospérité.

C'est qu'il n'est pas chose facile à un petit pays, entouré de puissants voisins, de soutenir ou d'écarter une concurrence qui, au prix de sacrifices mêmes, recherche dans une grande extension un débouché au trop plein d'une production nationale en même temps qu'une réduction des prix de revient.

Notre commerce et notre industrie, quoiqu'ils en souffrent, soutiennent avec honneur cette lutte ; aussi trouvent-ils un concours efficace dans nos établissements de crédit qui, par une sage application de leurs prêts, écartent la naissance d'établissements peu solides tout en alimentant largement les affaires reposant sur une base sérieuse.

Ce concours de nos établissements de crédit trouve sa double expression et dans l'augmentation constante de leur mouvement d'affaires, et dans l'application d'un taux modéré, en rapport avec les conditions très faciles du loyer de l'argent chez nos voisins du Zollverein.

Ce n'est que pendant un très court espace de l'année 1889 que le taux d'escompte et d'intérêt avait franchi la moyenne ordinaire ; c'était pendant cette époque où les besoins de la saison d'automne coïncidaient avec le drainage de l'or vers les pays d'outre-mer.

.....

Pendant l'année 1889 notre commerce n'a eu guère à subir de pertes par suite d'insolvabilité ; le nombre de faillites pour l'arrondissement de Luxembourg qui, en 1888, était de treize, a encore été diminué à douze pour l'année 1889 ; encore ces faillites sont-elles pour la plupart insignifiantes ; il en est de même des concordats préventifs dont le nombre pour 1889 est de six, contre huit en 1888.

Le mouvement de la poste accuse pour l'année 1889 une augmentation sensible dans tous ses services ; c'est évidemment là une preuve indiscutable du progrès de nos établissements industriels et commerciaux, qui forment l'aliment le plus important aux recettes postales.

La Chambre de commerce a suivi avec le plus grand intérêt le mouvement qui s'opère pour l'amélioration des conditions d'existence et du sort de notre population ouvrière. A différentes reprises, elle a fait connaître au Gouvernement les désirs de tous nos industriels, unanimes à se rallier aux réformes humanitaires pour autant qu'elles n'atteindront ni la sécurité, ni la vitalité de nos industries mêmes. — Dans cette même voie, la Chambre de commerce a fourni au Gouvernement les appréciations et les avis de nos industriels principaux au sujet de divers projets de loi qui seront prochainement soumis à la législature.

Avant de clore l'aperçu général de ce rapport, nous prenons la liberté de recommander à notre Gouvernement la réforme de notre législation actuelle sur les sociétés commerciales, les effets de commerce et le timbre d'effets de commerce.

Les contestations nombreuses soulevées depuis une dizaine d'années près de nos tribunaux sur des difficultés, longtemps déjà aplanies chez nos voisins par des lois nouvelles, fournissent la meilleure preuve de la législation vicieuse qui règle ces matières dans le Grand-Duché.

Rester plus longtemps dans cette situation, ce serait nuire au crédit du pays dans ses relations avec l'extérieur et porter atteinte aux intérêts directs de notre commerce.

.

Relations extérieures.

MM. H. *Vannerus*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Paris.
H. *de Villers*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Berlin.
Eug. *Bastin*, consul général à Paris (rue Bizet, 6, avenue Marceau).
G. *de Laveleye*, consul général à Bruxelles (place de Louvain, 21).
G. *Schneider*, consul général à Vienne (I, Bartenstein-Strasse, 9).

Consulats étrangers.

ral de Belgique à Luxembourg. chargé en même temps
at d'Italie en la dite

Population.

Suivant le dernier dénombrement, la population du Grand-Duché s'élevait au 1^{er} décembre 1885 à 213,283 âmes.

La population de la ville de Luxembourg était fin 1889 de 19,671 âmes.

Contributions. 1889.

	Montant pour le pays.	Dont pour la ville
Contribution foncière.	fr. 965,164 30	63,676 02
» mobilière	» 552,364 58	249,914 90
» patentes	» 14,105 00	3,873 00
» sur les mines, loi de 1863	» 29,504 00	—
» personnelle	» 78,624 00	7,306 00

Distilleries. — Accises.

État des matières employées à la distillation des eaux-de-vie dans le Grand-Duché pendant 1889.

Désignation des matières.	Quantités nettes de matières déclarées. Hectolitres.	Droits d'accises acquittés. Fr.
Maltôse à 45 centimes.	—	—
Grains à 35 »	matières farin. à 35 ct. 82,345	28,820 72
Pommes de terre à 35 »		
Grains à 29 »	» » à 29 ct. 279,924	81,177 83
Pommes de terre à 29 »		
Fruits à pépins, marcs de fruits à pépins, fruits à baies de toute espèces et lie de vin	à 63 ct. 7,311	4,606 14
Marcs de raisins	à 42 ct. 10,813	4,541 39
Vin, cidre, poiré et fruits à noyaux	à 1.25 271	338 07

pendant le 4^e trimestre 1889 et les
trois premiers trimestres 1890
formant une campagne de dis-
tillation.

Nombre de distilleries existantes, 2,042.

» » en activité, 1,179.

La situation de cette industrie est restée à peu près la même qu'en 1888.

Par suite d'une récolte abondante de pommes de terre, ce produit a été distillé en plus grande quantité; la distillation des fruits, surtout de poires, a été par contre moins abondante.

Le Gouvernement fait des efforts pour relever cette industrie agricole et la mettre ainsi à même de pouvoir mieux supporter la concurrence.

Dans ce but, il a fait donner par des hommes spéciaux, pendant plusieurs mois de l'année, un cours pratique dans une distillerie à Ettelbruck, et a mis ensuite ces hommes à la disposition de ces petits industriels pour les mettre à même de perfectionner sans trop de frais leurs installations et leur manière de travailler.

Cette mesure, justement appréciée, sera certainement d'une grande utilité.

Brasseries.

En 1889, la situation de cette industrie est restée à peu près la même qu'en 1888; la production a été de 93,256 hectolitres contre 90,000 hectolitres en 1888.

La recette brute en droits d'accises a été de 109,926 75 fr.

Caisse d'épargne du Grand-Duché de Luxembourg.

Taux d'intérêt bonifié aux déposants: 5 pCt. — Maximum du livret fr. 1000.

2 bureaux annexes et 23 bureaux auxiliaires.

Résumé des opérations et de la situation des années 1888 et 1889.

	1888.	1889.
1. Nombre de livrets existant au 31 décembre 1888 .	8648	
2. » » délivrés en 1889		2051
3. » » soldés en 1889		1378
4. » » existant au 31 décembre 1889		9321
5. Avoir total des déposants en principal et intérêts à la fin de l'exercice	4,210,062 59	4,557,397 65
6. Avoir moyen par déposant	486 82	488 93
7. Versements. — Nombre	7620	8139
» Somme	1,050,061 84	1,158,757 22
8. Moyenne des versements par déposant	137 80	142 37
9. Remboursements. — Nombre	4887	5217
» Somme	915,563 61	937,065 91
10. Moyenne des remboursements par déposant	187 34	179 61
11. Rapport du nombre des déposants à celui des habitants du pays	$\frac{1}{25}$	$\frac{1}{24}$

12. Excédant des versements sur les remboursements.	134,498 23	221,691 31
13. Intérêts bonifiés aux déposants dans le courant de l'exercice sur les livrets remboursés pour solde.	6,985 03	6,767 91
14. Intérêts bonifiés aux déposants à la fin de l'exercice. — (Intérêts capitalisés)	109,866 84	118,875 84
15. Portefeuille. — Évaluation d'après les cours au 31 décembre	4,145,924 05	4,648,675 48
» Valeur nominale	4,796,085 66	5,342,402 34
16. Fonds de réserve	83,177 74	191,761 40
17. Caisse d'épargne scolaire, fondée en 1874 et fonctionnant dans les communes de Luxembourg, Hamm, Itzig, Rollingergrund et Ettelbruck :		
Nombre total des dépôts depuis 1874.	16035	17074
Montant total des dépôts	112,112 76	119,592 40

Situation financière au 31 décembre 1889.

ACTIF.			PASSIF.		
	FR.	CT.		FR.	CT.
1. Numéraire en caisse	18,826	86	1. Avoir des déposants	4,557,397	65
2. Disponible chez les agents comptables du pays	26,691	69	2. Frais d'administration	21,044	91
3. Disponible à la Banque Internationale	208,635	69	3. Bénéfices de cours sur effets publics (réservés).	157,391	63
4. Divers	1,849	50	4. Réescompte	85	81
5. Intérêts à recevoir	22,982	18	5. Fonds de réserve	191,761	40
6. Portefeuille	4,648,675	48			
	4,927,681	40		4,927,681	40

Taxes communales d'octroi à Luxembourg.

L'octroi a produit :		en 1889.	en 1888.
1° en droits généraux	fr.	212,725 70	213,793 26
2° en droits d'accises sur les bières fabriquées dans l'intérieur de la ville		13,503 33	12,325 46
	fr.	226,129 03	226,118 72
En voici le total suivant les diverses catégories du tarif :			
Boissons	fr.	56,463 47	50,852 61
Comestibles		93,533 08	97,252 29
Fourrages.		15,408 15	14,328 91
Combustibles		38,270 81	39,185 41
Matériaux de construction		19,218 01½	20,876 85
Droits d'expédition		3,235 50	3,622 65
	fr.	226,141 72½	226,118 72

Ville de Luxembourg.

Foires aux draps.

Année 1889. — Nombre de pièces de draps exposées en vente, 226; de flanelle, 110; de molleton, 52; fil de laine, 530 kilos.

Ces foires étaient peu fréquentées.

Foires aux cuirs.

Aux deux foires aux cuirs (au printemps et en automne) étaient exposés : cuir fort, 16,131 k.; cuir d'empeigne, 7,607 k.; cuir de vache, 26,478 k.; déchets, 406 k.; peaux de mouton, 4,530 k.; peaux de veaux, 4,402 k.

Abattoir communal à Luxembourg.

Bétail abattu :

	en 1888.	en 1889.
Agneaux, porcelets au-dessous de 25 kilos	11	2
Moutons et chèvres	5,439	5,493
Porcs	4,969	4,286
Veaux	7,452	6,417
Vaches et génisses	1,400	1,457
Bœufs et taureaux	729	642
Nombre de têtes de bétail	19,505	17,784
Poids	1,526,095 kilos	1,222,084
Droits d'abattage et recettes diverses	fr. 39,017 00	fr. 36,841 00

Banque Internationale à Luxembourg.

Dans son rapport à l'assemblée générale des actionnaires, la Direction de cet établissement signale le résultat de l'exercice 1889 comme très satisfaisant. Le dividende distribué s'est élevé à 8 pCt., contre 7 1/2 pour l'exercice 1888 et 7.20 pCt. en 1887.

Ensuite de l'augmentation du taux de l'intérêt, notamment pendant la dernière période de l'exercice, le résultat des comptes concernant les traites, les intérêts et les reports a excédé de 100,000 fr. celui de l'exercice antérieur. L'escompte des effets de commerce s'est élevé à 62,219,000 fr. contre 55,539,000 fr. pendant l'exercice précédent.

Outre son capital de 20 millions de francs, la Banque disposait d'une réserve de six millions et d'un compte de prévision de un million de francs.

Les prêts de la Caisse hypothécaire se sont élevés à fr. 631,000. La Banque est autorisée à placer en prêts hypothécaires, remboursables par annuités, la vingtième partie de son capital, soit un million de francs. Si ce chiffre n'est pas atteint, la cause doit en être cherchée, à ce qu'il paraît, dans la difficulté qu'éprouvent les emprunteurs à produire des titres de propriété réguliers et aussi au fait que les communes préfèrent se procurer des fonds par l'émission d'obligations.

Au 31 décembre 1889, la Banque avait placé :

En portefeuille	fr. 4,672,000
En effets publics	» 7,000,000
En reports et prêts sur nantissement	» 13,400,000
En commandites	» 9,000,000
En comptes-courants	» 13,100,000

La circulation des billets de banque s'est élevée à 1,111,725 fr. contre 1,091,000 fr. pendant l'exercice 1888.

Industrie ardoisière.

Canton de Redange. — Commune de Perlé.

A *Haut-Martelange* il y avait trois ardoisières en exploitation, l'une appartenant à M. Théophile Rosset, rentier à Arlon, et les deux autres à M. Albert Kuborn, ingénieur à Martelange. Le premier de ces exploitants occupait 30, et le second 100—110 ouvriers, dont la journée variait de 3 à 5 francs.

La production de Haut-Martelange s'élevait à 6,000,000 ardoises, représentant une valeur de 140,000 francs.

Toutes ces exploitations sont souterraines : l'extraction de la pierre se fait au moyen de treuils mus par la vapeur et l'épuisement des fosses effectué par des pulsonètres.

A Perlé une seule ardoisière était en activité, c'est l'une de celles appartenant à M. Angelsberg de Perlé; 60 ouvriers y trouvaient de l'occupation et ont produit environ 2,000,000 ardoises d'une valeur de 40,000 francs.

Le prix de la journée d'ouvrier était le même que celui payé à Haut-Martelange.

L'ancienne fosse Brassel qui s'est écroulée, il y a quelques années, n'a pas encore été remise en activité, mais le sera sans doute prochainement par le nouveau propriétaire.

Canton de Clervaux. — Commune d'Asselborn.

Ce n'est que dans les dernières années que l'ardoisière d'*Asselborn*, située dans une contrée où cette industrie était inconnue antérieurement, est entrée dans la phase d'une exploitation régulière ensuite des travaux de recherche importants qui ont été poursuivis avec activité pendant de longues années.

Son propriétaire, M. Klensch, ingénieur à Luxembourg, y occupait pendant l'année écoulée de 35—50 ouvriers. La production montait à 1,500,000 ardoises, d'une valeur de 37,500 francs.

Grâce à la nouvelle ligne de chemin de fer allant de Trois-Vierges à Saint-Vith, la dite ardoisière est reliée au cœur de l'Éiffel et ses produits y trouveront un nouveau débouché avantageux.

Les travaux d'exploration ont démontré que la couche du schiste ardoisier est d'une puissance excessive, et il résulte d'essais minutieux et comparatifs que, sous le point de vue de la qualité, l'ardoise d'Asselborn peut rivaliser avec la meilleure des ardoises belges, celle de Vielsalm. Aussi les travaux de développement projetés ne tarderont-ils pas à être exécutés.

La création de cette industrie dans le canton de Clervaux procure des ressources importantes à cette partie du pays si déshéritée.

Canton de Wiltz — Schimpach.

Sur la ligne de Wiltz-Bastogne, entre Benonchamps et Schimpach, une société anonyme belge a fait exécuter de grands travaux d'exploration et y a découvert une bonne veine de chiste ardoisier. Il paraît qu'on fera prochainement des installations importantes, de sorte que le canton de Wiltz également possédera sous peu une nouvelle industrie appelée à contribuer dans une large mesure au bien-être de cette contrée.

Avenir de l'exploitation.

Le marché immense que le Zollverein présente à l'industrie ardoisière et les droits élevés dont sont frappées les ardoises de l'étranger, assurent à nos produits un écoulement facile, que les nouvelles lignes de chemin de fer vont encore favoriser. On peut donc espérer que cette industrie prospérera dans l'avenir, mais à la condition que les exploitants s'imposent des sacrifices pour augmenter la production au moyen des agents mécaniques que la science moderne leur présente. C'est l'œuvre du temps et aussi de la persévérance; car, il faut bien l'avouer, les mécomptes que l'on éprouve, découragent les propriétaires les mieux intentionnés. D'un autre côté, les lois sur les accidents du travail, quelque justes qu'elles puissent être, et l'immense responsabilité qui pèse sur l'exploitant, contribuent à lui faire abandonner des projets d'extension ou, tout au moins, à ne procéder qu'avec une extrême prudence.

On émet à cette occasion le vœu que, d'un côté, ces exploitations souterraines soient visitées, ne fût-ce qu'une fois par an, par un ingénieur des mines du Gouvernement, et que, d'un autre côté, les exploitants usent de tous les moyens à leur disposition et se tendent la main pour combattre avec énergie l'abus de l'eau-de-vie enraciné dans la classe des ouvriers ardoisiers.

Carrières de pierres.

La Société anonyme des carrières d'Ogné et de Larochette possède trois sièges d'exploitation :

- I. Carrière d'Ernzen — pierre blanche,
- II. Carrière de Gilsdorf — pierre verdâtre,
- III. Carrière du Widdeberg — pavés en calcaire de Luxembourg.

La pierre blanche d'Ernzen (Larochette), dont les remarquables qualités ont été appréciées par les administrations, les ingénieurs et les architectes, tant en Hollande qu'en Belgique, est employée depuis quelques années à des monuments de premier ordre, notamment l'École normale de Bruges, celle de Virton, la gare de Leyden, la cathédrale de Hoorn, les galeries du palais de l'Industrie à Amsterdam, le château d'Overveen (près Harlem), le bâtiment d'administration du Chemin de fer hollandais, les écoles communales d'Amsterdam, la villa Oelbermann à Cologne (Hohenstaufenring), l'église des Dominicains à Dusseldorf, l'École de tissage à Aix-la-Chapelle, etc.

La Société d'Ogné et de Larochette exploite en moyenne par an 1000 mètres cubes de pierre à Larochette; elle emploie en moyenne 40 ouvriers à Larochette, qui travaillent tous à forfait. Leur salaire est de 3,75 fr. à 5 fr. par jour pendant les journées d'été; pendant les trois mois d'hiver, leur gain est de 1,75 à 2,50 fr. par jour.

5

Une petite partie des clous est consommée dans le pays, le reste est expédié en Belgique, en Alsace, en Hollande et en Allemagne.

Les machines employées en 1889 étaient au nombre de quinze, donnant une production de 150 à 250 clous par minute suivant grosseur.

Le prix moyen de vente des clous est de 43 à 50 fr. les 100 kilogr.

La production s'est élevée en 1889 à 110,000 kilogr., dont 100,000 kilogr. vendus.

Personnel employé : 6 hommes, 4 jeunes garçons, 2 filles.

Clouterie Française Ed. Hodez, Ettelbruck.

Fabrication : Clous pour chaussures 100,000 kilos.

Pointes fines de Paris 20,000 »

Fers machine de Westphalie tréfilés.

Ouvriers : De 20 à 25. Les cloutiers, pointiers et tréfileurs sont Français, — les ajusteurs et forgerons sont en général du pays.

Salaire payé en 1889 — 18,000 francs.

Ecoulement dans le Zollverein — Alsace-Lorraine surtout.

Commerce de chevaux.

Les bons chevaux sont toujours fortement recherchés et principalement exportés pour l'Allemagne.

La demande va tous les jours en augmentant; il en résulte que la bonne qualité devient de plus en plus rare, se paie à des prix très élevés et très rémunérateurs pour l'éleveur.

Il est regrettable que cette source de revenus pour la population agricole du pays tende à disparaître, car nos foires n'ont plus l'importance qu'elles avaient précédemment; le nombre de chevaux exposés en vente n'a pas dépassé le chiffre de 5000.

L'élevage est très rémunérateur quand on s'applique à produire des chevaux bien conformés, pas trop gros, aux bons membres, à l'allure régulière, convenant à la fois à la culture du pays et de vente facile pour le service de l'artillerie, des omnibus, des tramways et pour le camionnage.

Les chevaux qui ne réunissent pas ces qualités se vendent difficilement, même à des prix très bas, par conséquent ne compensent pas les frais d'élevage.

La direction des chemins de fer, laquelle a jusqu'à ce jour en toute occasion montré de l'empressement à faire cesser les inconvénients qui se présentaient pour le transport, voudra bien prendre en considération que nous avons de très mauvaises correspondances pour l'Alsace et la Suisse; que les chevaux en destination vers ces pays, et le nombre en est très élevé, doivent être embarqués vers onze heures du soir, pour partir à une heure du matin, arriver à Metz à trois heures, et sont forcés de stationner dans cette gare jusqu'à sept heures du matin. Il serait à désirer qu'un train quittant Luxembourg à quatre heures du matin pour avoir la correspondance à Metz, pût être organisé.

Les projets d'importer des reproducteurs et des juments d'élevage n'ayant pas encore été mis à exécution, quoiqu'il soit urgent, nous n'avons pas de changements à mentionner.

**Société anonyme luxembourgeoise des chemins de fer et minières
« Prince Henri ».**

Installation de l'éclairage électrique à la gare et dans les ateliers de Pétange.

Cette installation comprend 216 lampes à incandescence, système Swan, dont 89 de seize bougies et 127 de dix bougies. Les lampes de seize bougies éclairent presque exclusivement les voies de la gare et les ateliers, tandis que les lampes de dix bougies sont installées dans les bureaux, locaux et magasins.

Les lampes placées dans les entrevoies de la gare sont suspendues deux à deux aux poteaux télégraphiques, qui servent en même temps de supports aux câbles de transmission.

Les appareils de production consistent en deux machines-dynamos de 30 ampères et 120 volts chacune (système Lahmeyer & C^{ie}) et en une batterie de 60 accumulateurs (système Tudor & Schalkenbach).

Le moteur à vapeur est une locomobile horizontale de 16 chevaux-vapeur. Le courant électrique servant à donner la lumière est toujours produit par une machine électrique seule, tout en alternant de dynamo tous les trois jours.

En été, le travail des dynamos a lieu seulement pendant les heures de jour et produit toute la consommation électrique nécessaire pendant la nuit.

En hiver, les dynamos fonctionnent pendant une partie du jour et pendant la nuit de six à dix heures du soir.

La consommation électrique d'hiver est environ triple de celle d'été.

La dépense annuelle s'élève à environ 3.26 centimes par heure d'éclairage et par lampe (amortissement de l'installation non compris).

Fayencerie Villeroy & Boch à Septfontaines-lez-Luxembourg.

Pour l'année 1889 il n'y a rien de marquant à signaler dans la marche de la fayencerie.

Dans les mauvaises conditions où elle se trouve, éloignée du chemin de fer, ses transports sont néanmoins en augmentation et ont atteint les chiffres suivants :

Matières diverses arrivées 2,000,000 kilogr. contre 1,590,000 kilogr. en 1888.

Houilles arrivées 3,060,000 kilogr. contre 2,710,000 kilogr. en 1888.

Les produits expédiés se montent à 1,442,000 kilogr. contre 1,074,000 kilogr. en 1888.

Le personnel employé s'est maintenu à 200 personnes.

Fabrication de poterie commune à Nospelt, commune de Kehlen.

En l'année 1889 il y avait également cinq poteries qui fonctionnaient, mais dont la situation et les circonstances sont restées les mêmes qu'en 1888.

La consommation en bois de chauffage était de 195 stères. L'emploi de matière brute est de 80,000 kilos et la production, qui consistait principalement en tuiles, en ustensiles de cuisine et en pots à fleurs, était de 150,000 pièces, au poids de 75,500 kilos à peu près. Les cinq poteries occupaient une dizaine d'ouvriers qui gagnaient, comme les années passées, en moyenne deux francs par jour.

Ganterie.

L'année 1889 a été moins favorable à la ganterie luxembourgeoise que la précédente. L'exposition de Paris a attiré de toutes les parties du globe une foule de visiteurs appartenant aux classes aisées, et la plupart ont fait dans les magasins de Paris des provisions de gants, parce que cet article est un de ceux qui se prêtent spécialement à faire des cadeaux au retour du voyage. Les droits d'entrée en France excluent le gant luxembourgeois du marché de Paris, et il est naturel que la ganterie du Grand-Duché ait souffert de cet état des choses. Mais ce qui a été plus désavantageux pour elle, c'est que les fabricants français, prévoyant pour eux l'augmentation des affaires causée par l'exposition, ont fait leurs achats de peaux au commencement de 1889 d'une façon telle qu'une forte hausse en a été le résultat. Cette hausse, provoquée par les besoins des fabricants français et poussée par la spéculation, n'était pas motivée par la situation commerciale générale, mais les prix exagérés ont dû être payés quand même par les fabricants non français. Il y a donc eu pour ces derniers une hausse sérieuse de la matière première et une diminution de leur vente. Le nombre des ouvriers et ouvrières est resté à peu près le même que l'année précédente, mais ils ont été moins occupés.

Horticulture.

La situation de l'horticulture se présente en 1889 dans des conditions analogues à celles des années précédentes.

L'écoulement des produits devient de plus en plus difficile par suite de la concurrence toujours ascendante.

La culture des roses qui occupe une des plus belles places dans l'horticulture du Grand-Duché, ne compte cependant presque pas d'acheteurs dans notre pays et oblige nos producteurs de chercher au loin des débouchés, tout en vendant avec des bénéfices fort mesquins, pour trouver le placement nécessaire à leur existence.

Les pays touchant notre frontière comptent déjà bon nombre de sérieux concurrents de cette industrie, qui forcent la vente, entraînent l'avilissement des prix et enlèvent une bonne partie de la clientèle.

Si l'on prend maintenant en considération que, pour récupérer le même chiffre d'affaires que les années antérieures, il est indispensable de multiplier sans cesse les réclames occasionnant d'énormes frais, l'on conçoit aisément que l'horticulture ne jouit pas d'une perspective les plus enviables.

Quant à l'arboriculture, la surproduction continue dans les mêmes proportions que les dernières années, de sorte que, comme l'horticulture, elle rencontre des difficultés pour trouver l'amateur de ses produits.

Draperie (Schleifmühl).

La situation de l'industrie lainière est la même que les années précédentes.

L'excès de production dont elle souffre est cause que le produit manufacturé n'a pu majorer ses prix à la suite de la hausse de la matière première et des charbons, quoi-

que les demandes aient été plus actives. Il n'y a eu aucun chômage et la production a été plutôt supérieure.

Draperies Luxembourgeoises à Pulvermühl et Schleifmühl (lez-Luxembourg).

Tricots (Pulvermühl).

Nous n'avons pas de changements notables à enregistrer pour cette année.

La hausse persistante des prix des matières premières pendant tout le courant de l'année 1889 et les achats importants faits par l'Amérique, sur le marché allemand, ont été la cause d'une forte reprise dans les centres bonnetiers du Zollverein. Nos établissements ont pu en profiter et la production a augmenté de 10 pCt. environ sur celle de 1888. Malgré la hausse constante dans les prix des laines, des cotons et autres matières employées à la fabrication de la bonneterie, le prix de la marchandise fabriquée n'a malheureusement pas subi une augmentation proportionnelle. Les ouvriers bonnetiers ont eu pendant tout le courant de l'année une occupation continue et assez rémunératrice. Des heures supplémentaires ont dû être faites pour suffire aux commandes pendant les derniers mois de l'année.

Huilleries.

Les quelques établissements de ce genre qui existent dans le pays sont sans grande importance et ne travaillent que du colza.

Comme la culture de cette plante est pour ainsi dire abandonnée par nos agriculteurs et que la récolte en a été peu abondante en 1889 chez nous et dans les pays limitrophes, cette industrie n'ayant pas pu se procurer avantageusement la matière première, n'a travaillé que très peu.

Industrie minière et métallurgique du Grand-Duché en 1889.

a) Minières.

Nombre de sièges d'exploitation	58
Production générale en tonnes	3,402,753
Valeur de la production	fr. 7,686,812 50
Nombre d'ouvriers	3798

b) Industrie métallurgique.

Nombre d'établissements	7
Nombre de hauts-fourneaux	21
Nombre de hauts-fourneaux en marche	21
Production : Affinage tonnes 198,033	} tonnes 561,733
Moulage » 84,582	
Thomas » 279,118	
Valeur de la production	fr. 26,850,375 00
Nombre d'ouvriers	2234

c) *Fonderies.*

Nombre de fonderies	7
(dont une des fonderies n'a pas fourni les renseignements)	
Production : poterie, pièces de machines et divers. tonnes	4,642
Valeur de la production. fr.	820,250
Nombre d'ouvriers	224
La fonderie de Dudelage, dont la production est dans le chiffre ci-dessus, a produit 2660 tonnes qui ont été consommées par cette usine pour son propre compte.	

d) *Acierie (Thomas).*

Nombre de laminoirs.	1
Production totale :	
a) lingots	} Kgr. 97,900,426
b) blooms, billets, platines	
c) produits finis, rails, fer marchand (Flusseisen)	
Valeur totale fr.	11,397,425 00
Nombre d'ouvriers	560

Chaudières.

La Chambre de commerce croit devoir renouveler le vœu exprimé à plusieurs reprises : que le Gouvernement oblige par une disposition légale les propriétaires de générateurs à vapeur à faire partie d'une association pour la surveillance des chaudières.

Le nombre de chaudières employées dans le Grand-Duché est considérable et s'accroît d'année en année. Des raisons d'ordre et de sûreté publique militent en faveur de la mesure proposée.

La preuve sérieuse de la reprise de la métallurgie en 1888 s'est encore accentuée vers la fin de cette année pour devenir complète en 1889.

Toutes les usines ont été en pleine activité et elles ont donné des résultats favorables. C'est le marché allemand qui a absorbé presque toute la production. En 1889 la production de fontes s'est accrue d'environ 40,000 tonnes. Cette augmentation porte sur les fontes de moulage et les fontes à acier. Les qualités des fontes luxembourgeoises sont de plus en plus appréciées par la consommation.

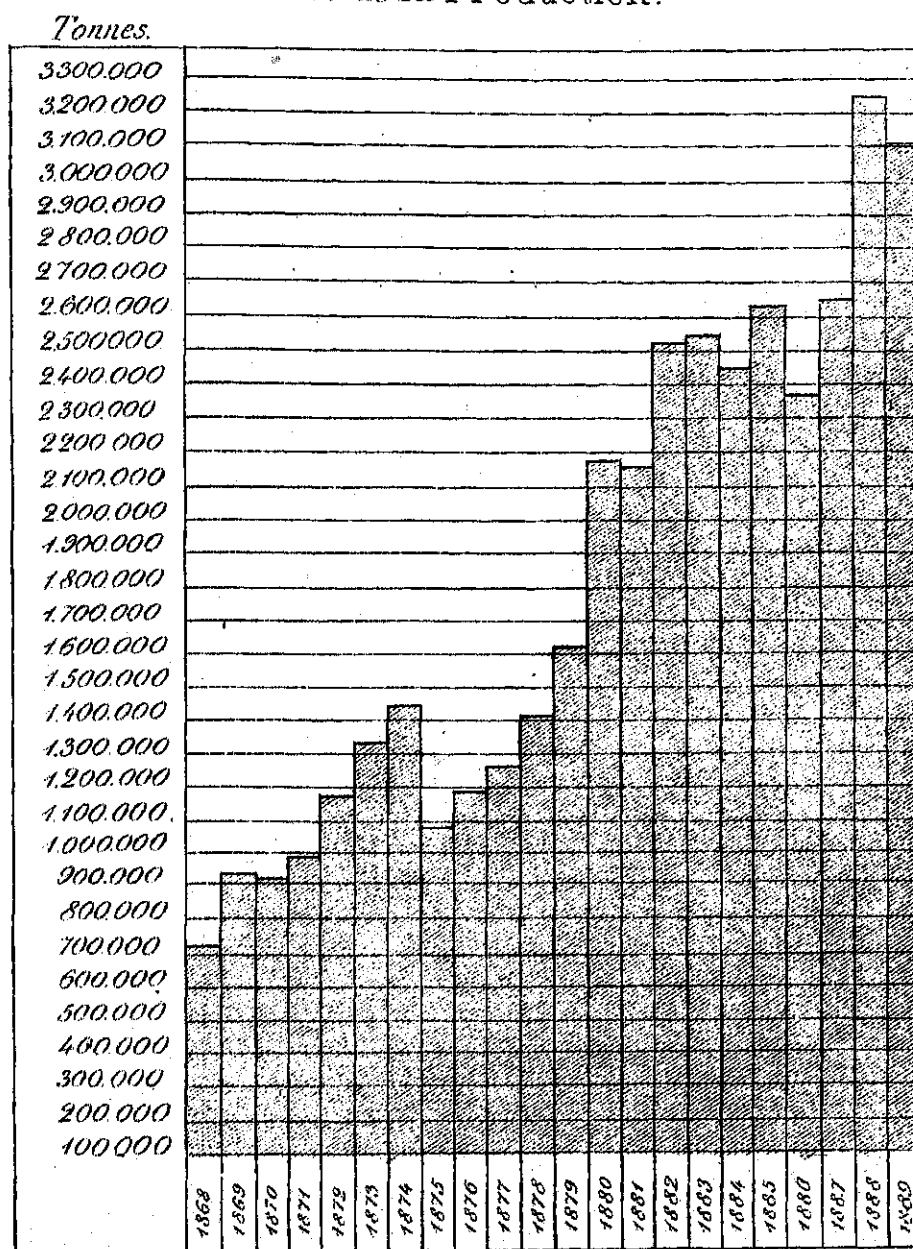
La Société anonyme des hauts-fourneaux et forges de Dudelage, dont l'outillage pour la transformation de l'acier sera prochainement entièrement achevé, a déjà produit cette année au-delà de 30,000 tonnes de plus en acier et produits finis que l'année précédente.

La production de cette usine a trouvé son placement en Allemagne et en partie en Amérique.

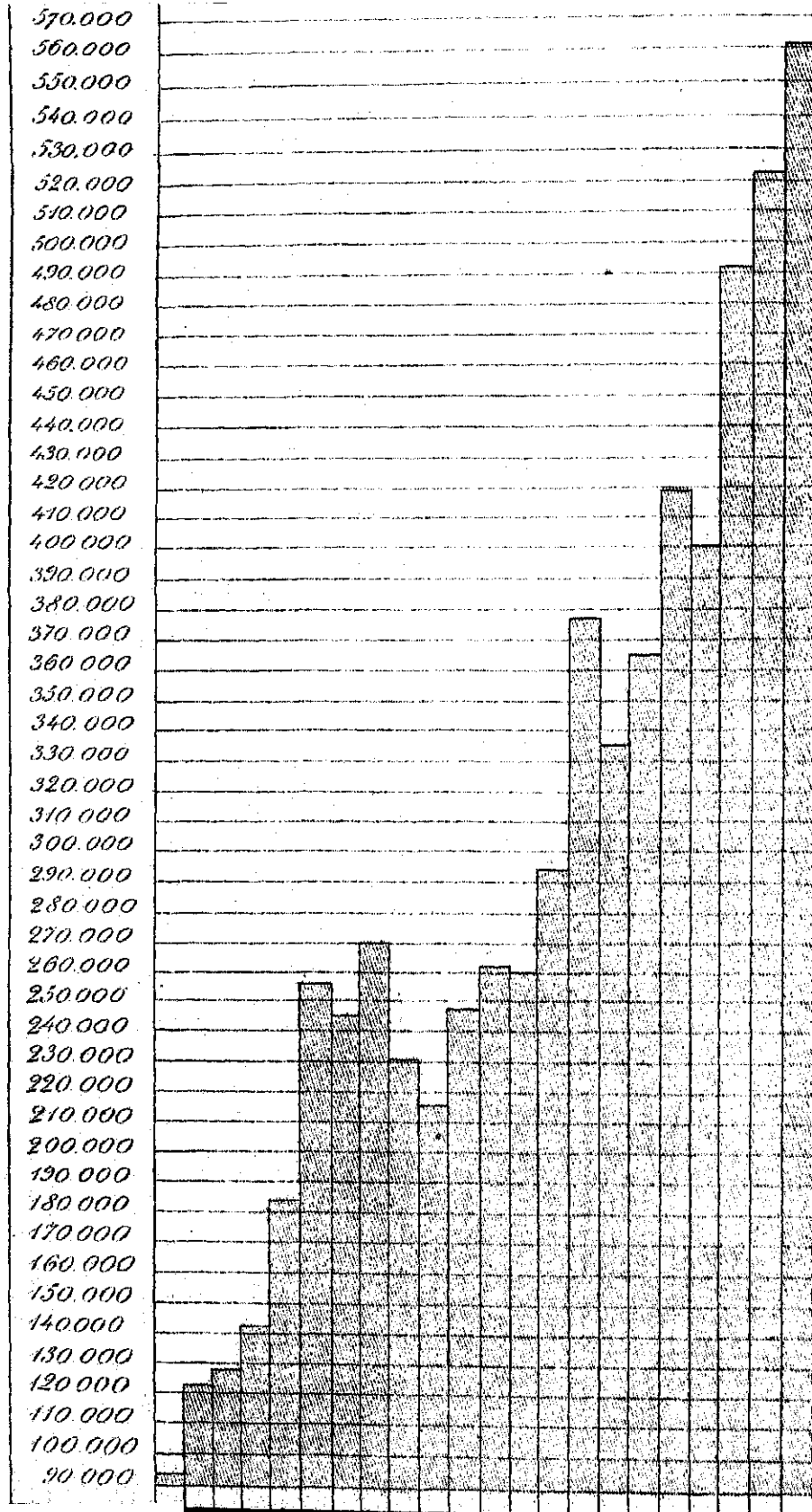
Cette usine a de plus fourni plus de 25,000 tonnes de scories Thomas pour l'agriculture et aux fabriques d'engrais chimiques.

I. - MINERAIS DU GRAND-DUCHÉ.

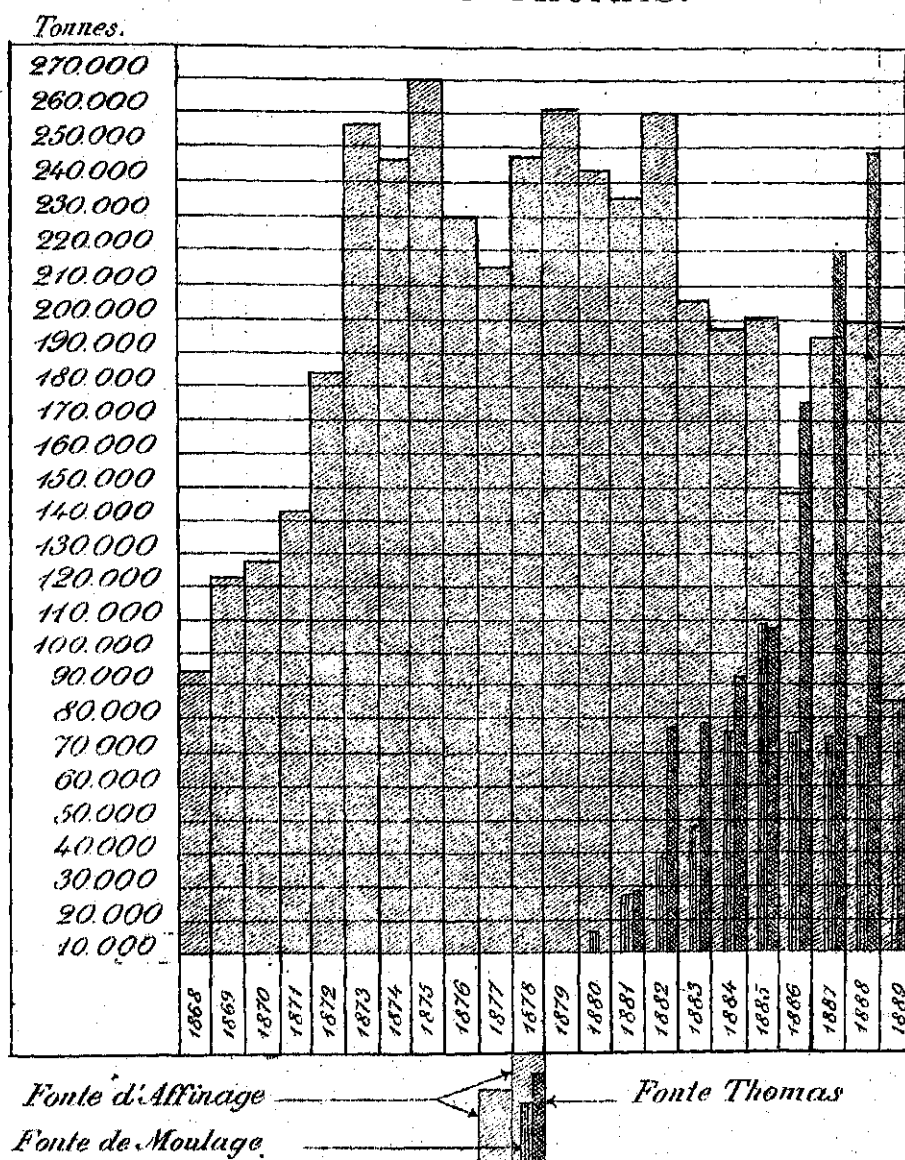
Total de la Production.



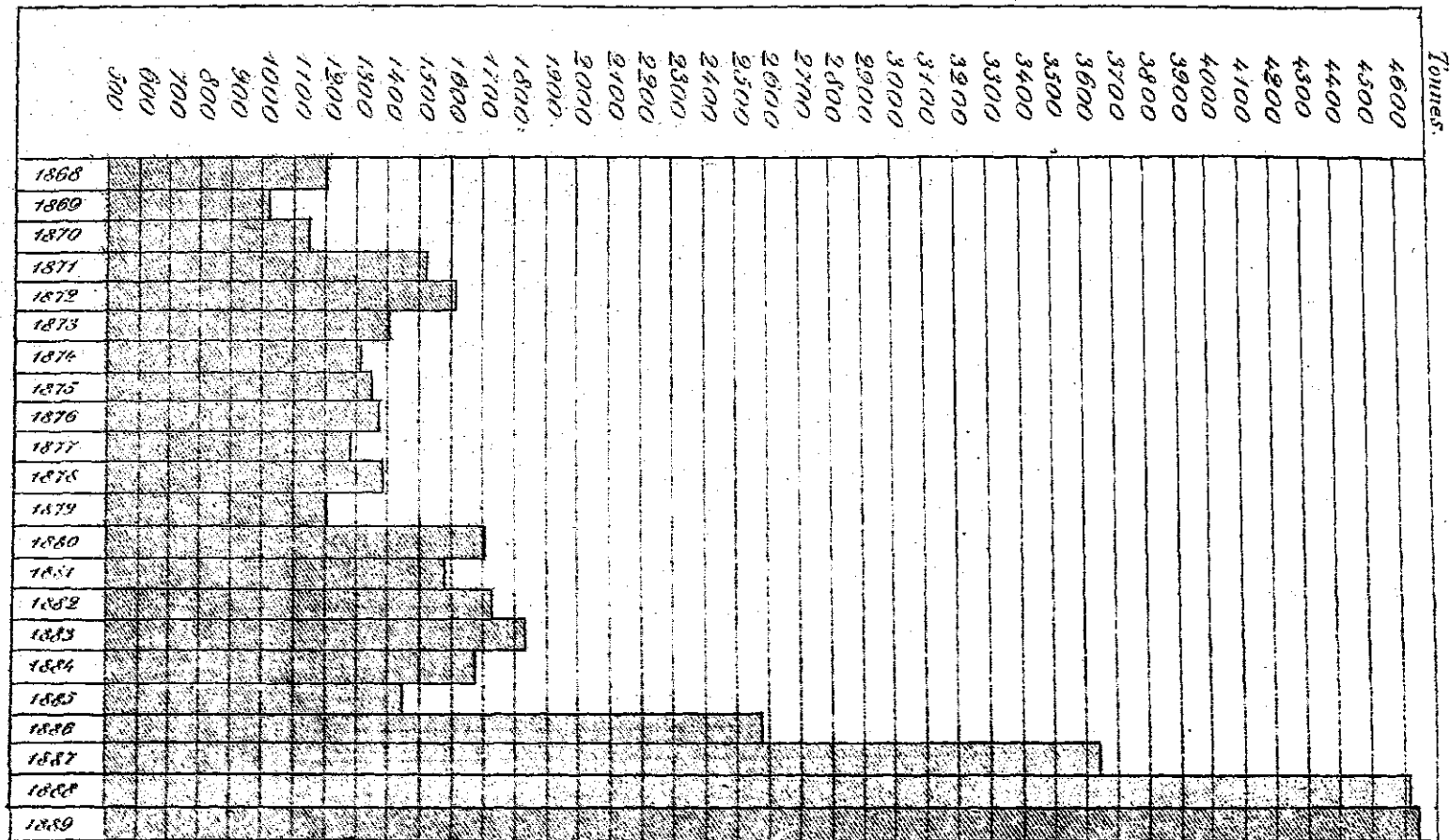
II. - HAUTS-FOURNEAUX DU GRAND-DUCHE.
Total de la Production Fontes.

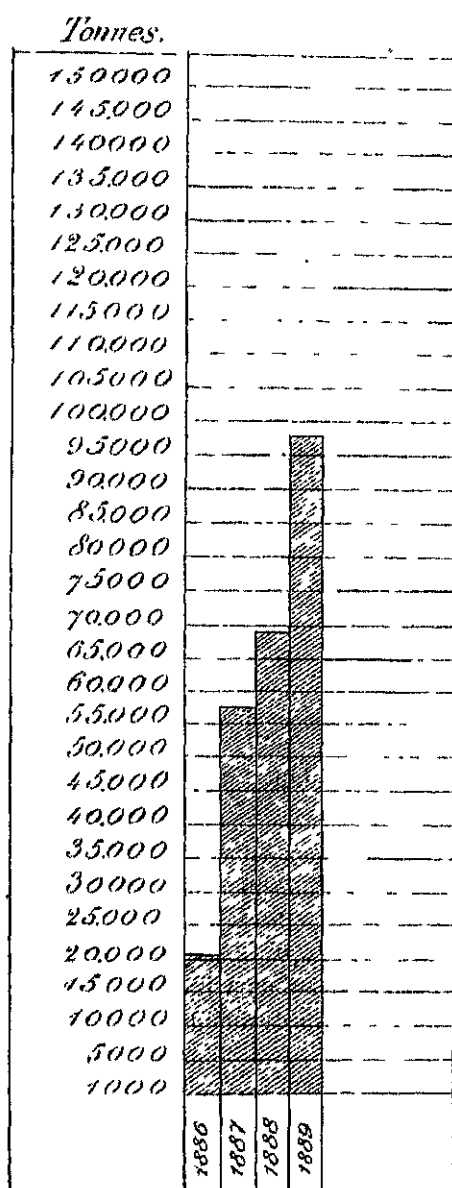


III.- PRODUCTION DE FONTE D'AFFINAGE, MOULAGE ET THOMAS.



IV. - FONDERIES DU GRAND-DUCHÉ. Total de la Production Fonderies.





PRODUCTION DE L'ACIER THOMAS à Dudelange .

Année	Tonnes
1886	20.554
1887	57.346
1888	69.739
1889	97.000

Exploitations minières des chemins de fer secondaires luxembourgeois.

Exploitation à Esch.

Employé en moyenne par jour :

35 ouvriers mineurs, — 14 manœuvres et — 6 chevaux.

Production exacte :

4107 wagons de 10 tonnes mines rouges.

Exploitation à Differdange.

Employé en moyenne par jour :

41 ouvriers mineurs, — 22 manœuvres et — 3 chevaux.

Production exacte :

5219 wagons de 10 tonnes mines rouges.

Imprimeries, librairies, ateliers de reliure.

En 1889, il existait dans le pays 17 imprimeries, dont à Luxembourg 9, à Diekirch 1, à Echternach 1, à Grevenmacher 1, à Esch-sur-l'Alz. 3, à Remich 1, à Wiltz 1.

Ces officines employaient 165 ouvriers, savoir : compositeurs 87, imprimeurs 16, apprentis 20, manœuvres 42.

Le salaire moyen des ouvriers de ces groupes était de 4 fr.

Les imprimeries travaillaient avec 12 presses à bras, 25 presses mécaniques, 3 presses à vapeur.

Le nombre d'établissements lithographiques était de 3, celui des librairies de 9.

Ateliers de reliure : 20 à 25 ouvriers travaillaient chez eux, à la maison ; le salaire moyen d'un relieur était de fr. 2,50 à 3 fr.

Papiers.

Rien à signaler d'essentiel dans la marche ascendante de cette industrie, dont l'outillage est à la hauteur du progrès.

En présence du prix élevé du charbon, on ne saurait trop s'occuper de la question du régime des eaux, au point de vue industriel, et pour cela encourager les reboisements, mettre un frein aux défrichements des forêts, étudier d'une manière approfondie et avec compétence la régularisation des cours d'eau qui, exécutée sans plan d'ensemble, a été, malgré des travaux très considérables et surtout très coûteux, la cause d'inondations très fréquentes pour les riverains, sans utilité pratique dans la plupart des cas.

Industrie plâtrière de J.-B. Kintzelé à Heisdorf.

L'année 1890 a été assez propice ; on a fabriqué et vendu un quart en plus que l'année précédente. La raison de cette situation favorable est que l'on a beaucoup bâti dans la ville et dans le plat-pays ; aussi toute la production a été placée dans le Grand-

Duché, sans aucune exportation. Les marchés belges et hollandais restent toujours inabornables à l'industrie plâtrière, à cause des frais de transport trop élevés pour pouvoir lutter contre les plâtres de Paris, qui arrivent en Belgique et en Hollande par les bateaux à charbon, transportant le plâtre brut comme lest dans ces pays.

Si le Gouvernement pouvait obtenir des compagnies de chemins de fer une réduction appréciable sur les tarifs actuels vers la Belgique, l'Allemagne et la Hollande, cette industrie décuplerait dans quelques années et formerait une source de revenus très notable pour le pays qui possède cette matière première en grande abondance.

Poudrerie.

La poudrerie de Luxembourg a travaillé en 1889 dans de moins bonnes conditions que précédemment, le prix de la poudre de mine ayant été réduit d'environ 20 pCt.

La production s'élève à environ 500,000 kilogr., qui ont pour débouché le Grand-Duché et la Lorraine.

Tabacs et cigares.

Depuis notre dernier rapport, huit fabricants ont cessé la fabrication ou sont décédés ; nous ne comptons donc plus que vingt-et-un fabricants dans le pays, qui occupent une moyenne de 350 ouvriers.

La vente a diminué et n'atteint approximativement que le chiffre de deux millions. La cause n'en est nullement à attribuer à l'invasion de la concurrence étrangère, qui n'existe presque pas, si ce n'est pour l'article « cigares » ; mais la consommation du tabac à mâcher augmente, parce qu'avec elle l'homme pauvre pourvoit à ses besoins à plus bas prix ; le cigare, pour le journalier, est devenu un grand luxe.

Une des plus importantes fabriques pour l'exportation, qui a son principal débouché au Tonkin, était forcée à déplacer une grande partie de son personnel en Algérie, à cause d'un droit énorme qui frappe dans cette colonie tout produit autre que français.

Les tabacs du Palatinat, récoltes de 1887 et 1888, ne valaient rien ; ceux de la récolte de 1886, d'une qualité supérieure, étaient devenus très chers et rares, donc petit bénéfice pour tout fabricant qui tenait à sa renommée.

L'Amérique nous fournissait des tabacs ordinaires à très bas prix ; mais les tabacs fins, surtout les jaunes, faisaient complètement défaut.

Au Brésil, il y avait une mauvaise récolte, et comme ces tabacs sont généralement employés comme sous-cape et intérieur des cigares, il y avait hausse pour tout ce qui pouvait remplacer cet article.

Les « Sumatra » servant généralement de couverture de cigares, étaient très chers, surtout ceux de nuance claire ; l'on préfère aujourd'hui le cigare clair au cigare foncé.

Avec la culture des tabacs dans le Grand-Duché, on suppose que cette année l'on aura fait la dernière expérience ; elle tombera, nullement parce que le sol et le climat ne s'y prêtent pas, mais parce que nos cultivateurs n'écoutent pas les leçons qu'on leur donne.

Tanneries.

Rien d'extraordinaire à signaler, quoique l'industrie de la tannerie ait été fort languissante pendant toute la campagne. La pléthore du marché d'Anvers, qui a mis à la disposition de la tannerie les cuirs en poil à vil prix, a encore abaissé davantage le prix de la marchandise fabriquée, et l'on peut dire que, depuis trente années, le cuir n'a été aussi bon compte que pendant l'année 1889. De là la nécessité de plus en plus impérieuse de transformer la fabrication, de marcher avec le progrès et de chercher des débouchés nouveaux. Depuis quelques années, la fabrication de la vache lissée a pris une extension énorme, principalement en Allemagne.

La fabrique de chaussures demande du cuir à bon marché, car le consommateur lui réclame des chaussures à bas prix. Par contre, la grande industrie consomme beaucoup de cuirs à courroies.

Une importante fabrique de cuirs à courroies et de vache lissée, la première du genre née dans le pays, a été créée à Wiltz sous la raison sociale « Faber et Gérard ». Cet établissement est outillé suivant les derniers progrès et perfectionnements réalisés jusqu'à ce jour. MM. Faber et Gérard ont mis sur le marché leurs premiers produits, qui sont jugés avantageusement et trouvent bon accueil dans la grande industrie de l'Allemagne.

Les matières tannantes ont conservé un prix assez rémunérateur pour le producteur. L'emploi des matières tannantes exotiques se généralise de plus en plus dans le pays; la tannerie n'a qu'à s'en féliciter, quoique malgré les énormes plantations de chênes faites depuis quarante années, la production annuelle des écorces soit restée presque stationnaire et que l'exportation ait pris une extension plus considérable depuis la création des nouvelles voies ferrées.

Une dépréciation de la valeur des haies à écorces n'est donc pas encore à l'horizon.

Commerce et industrie de la ville d'Echternach.

Meunerie.

Aucun changement notable à signaler, si ce n'est par suite de la récolte abondante de cette année, la diminution sensible de l'importation.

Quincaillerie. (Établissement Joseph Deutschbein.)

Cette industrie existe depuis six ans et occupait 50 ouvriers. Ce nombre s'est augmenté depuis.

Le salaire moyen par ouvrier est de 2 fr. 50 par jour.

L'écoulement de ses produits se fait dans tous les pays, notamment en Angleterre, en France et en Allemagne.

Tannerie.

Le nombre des tanneries est de six, occupant ensemble 20 à 25 ouvriers.

Les débouchés des cuirs fabriqués sont le pays même et les environs.

Fabriques de voitures.

Il en existe trois avec un personnel de 20 à 25 ouvriers, touchant un salaire moyen de 2 fr. 50 à 3 fr. par jour.

Leurs expéditions se font dans les pays avoisinants. L'importance de leur fabrication peut être taxée à 30 ou 40 voitures neuves, sans compter les réparations assez importantes.

Tuileries.

Elles sont au nombre de deux, occupant pendant la saison 25 à 30 ouvriers.

Le rendement varie de 300,000 à 400,000 tuiles. Le salaire moyen se chiffre à 2 fr., respectivement 2 fr. 50 par ouvrier.

En outre, l'une de ces tuileries a la spécialité de construire des machines à fabriquer des tuiles, qui sont toutes vendues à l'étranger.

Poteries.

Il y a six établissements de ce genre, travaillant avec 20 ouvriers, qui sont payés à raison de 2 fr. à 2 fr. 50 par jour.

Les commandes leur arrivent moitié du pays même et moitié de l'étranger.

Commerce et industrie à Larochette.

La teinturerie de peaux pour gants « Ch. Unden, fils » a été établie récemment à Larochette. Cette maison occupe 100 ouvriers, pour la plupart des femmes.

La maison J. & Ch. Knaff, frères, qui continue toujours la fabrication de draps, articles de modes, occupe 70 ouvriers.

La draperie à domicile a entièrement disparu.

La filature de laine à tricoter de Nic. Ludovicy emploie 8 ouvriers.

La teinturerie de toiles-étoffes pour confections de Bonne-Sichel (propriétaires : L. Kahn & Goldmann à Luxembourg), travaille avec une vingtaine d'ouvriers.

Il existe à Larochette quatre tanneries, qui occupent 15 ouvriers.

Les carrières de pierre blanche (S^{on} Ernst) de Schumacher-Knaff expédient leurs produits à Cologne, à Aix-la-Chapelle, en Belgique et en Hollande. Cette pierre se prête pour travaux d'ornement et de sculpture. A l'atelier des pierres de taille sont occupés 35 ouvriers.

Les ateliers de confection d'habillements pour ouvriers de « Ginter-Ginter » occupent 20 machines à coudre, réparties dans des maisons d'ouvriers travaillant pour l'établissement.

Fabrication des vins de Champagne E. Mercier & C^{ie} à Luxembourg.

En 1889, l'expédition des vins s'est élevée à 368,269 bouteilles et 46,984 $\frac{1}{2}$ (poids total 676,037 kilogr.), dont 3664 $\frac{1}{4}$ et 1343 $\frac{3}{4}$ bouteilles livrées dans le Grand-Duché.

Quarante-deux ouvriers sont occupés toute l'année à la manutention des vins et à leur emballage ; le salaire moyen pour les hommes est de 3 fr., pour les jeunes gens de 2 fr.

Trente vanniers travaillent à la façon, dont le gain varie suivant leur habileté. Ils ont fait des progrès sensibles depuis l'an dernier et actuellement gagnent de 5 à 14 fr. par semaine.

Six femmes sont occupées à coiffer les bouteilles et à les étiquetter.

Vingt-cinq ouvriers sont occupés en sus pendant la mise en bouteilles, qui dure deux mois, août et septembre, et se composent de :

tireurs qui emplissent les bouteilles ;

boucheurs dont le salaire est de 5 à 8 fr. par jour. (Pour la première fois des Luxembourgeois ont été employés au bouchage) ;

d'agraffeurs, salaire 2 fr. 75 ;

de metteurs en tas (entreilleurs ou rangeurs de bouteilles).

Trente-cinq femmes pour laver les bouteilles. Huit à dix femmes sont occupées l'hiver à entourer les caisses et paniers de foin et de toile pour éviter que le froid ne congèle le vin.

Un entrepreneur de menuiserie occupe en sus cinq à six ouvriers pour la fabrication des caisses à vins de Champagne.

Liste des récompenses obtenues par les exposants luxembourgeois à l'Exposition universelle de 1889 à Paris.

A. Grands prix d'honneur.

Classe VI. — Enseignement primaire. — Commission r. g.-d. d'instruction.

Classe XII. — Produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie. — Administration des mines.

B. Diplômes de médaille d'or.

Classe VI. — Enseignement primaire. — P. Kemp, architecte à Luxembourg. Plans de maisons d'école.

Classe LXII. — Application de l'électricité. — Administr. des postes et télégraphes.

Classe LXIII. — Matériel et procédés du génie civil, des travaux publics et de l'architecture. — Administration des travaux publics.

Classe LXXIII. — Boissons fermentées. — Mousel frères, brasseurs à Luxembourg.

Classe LXXIII^{bis}. — Agronomie, statistique agricole. — Administr. du service agricole.

Classe LXXVI. — Insectes utiles et insectes nuisibles. — Société d'apiculture du Grand-Duché de Luxembourg.

C. Diplômes de médaille d'argent.

Classe VI. — Enseignement primaire. — H. Gaspar, instituteur à Remich. Collection de corps géométriques.

Classe VIII. — Méthodes et matériel de l'enseignement supérieur. — Section historique de l'Institut royal grand-ducal.

Classe XII. — Épreuves et appareils de photographie. — Ch. Bernhoeft, photographe à Luxembourg. Photographies diverses.

- Classe XXXV. — Objets accessoires du vêtement. — G. Mayer, à Luxembourg. Gants.
- Classe XLII. — Produits des exploitations et des industries forestières. — Administration des eaux et forêts.
- Classe L. — Matériel des usines agricoles et des industries alimentaires. — A. Duchscher, à Wecker. Presses diverses.
- Classe LI. — Matériel des arts chimiques, de la pharmacie et de la tannerie. — A. Duchscher, à Wecker. Presses à essences pharmaceutiques.
- Classe LXIV. — Hygiène et assistance publique. — Administr. des Bains de Mondorf.
- Classe LXXIX. — Fleurs et plantes d'ornement. — Ketten frères, rosieristes à Limpertsberg.

D. Diplômes de médaille de bronze.

- Classe IX. — Imprimerie et librairie. — Librairie J. Heintzé, à Luxembourg.
- Classe XVII. — Meubles à bon marché et meubles de luxe. — Champagne frères, ébénistes à Luxembourg. Meubles de chambre à coucher.
- Classe XLI. — Produits de la métallurgie. — J. Meyer, maréchal-ferrant à Luxembourg. — Collection de fers-à-cheval.
- Classe XLIV. — Produits agricoles non alimentaires. — Joseph Heintz, fabricant de tabacs à Luxembourg.
- Classe XLVIII. — Matériel et procédés de l'exploitation des mines. — A. Hartmann, ingénieur honoraire des travaux publics à Diekirch. Appareil locomobile de sondage.
- Classe LX. — Carrosserie. — J. Meyer, maréchal-ferrant à Luxembourg.
- Classe LXIII. — Matériel et procédés du génie civil, des travaux publics et de l'architecture. — A. Hartmann, ingénieur honoraire des travaux publics à Diekirch. Balayeuse et chasse-neige pour routes.
- Classe LXXII. — Condiments et stimulants. — A. de Saint-Hubert, à Luxembourg. Chicorées.
- Classe LXXIII^{ter}. — Méthodes et matériel de l'enseignement agricole. — J.-Ph. Wagner, professeur à Ettelbruck.

E. Mentions honorables.

- Classe III. — Sculpture. — P. Federspiel, à Luxembourg. Bustes.
- Classe VII. — Matériel de l'enseignement secondaire. — Th. Ruth, dessinateur à Luxembourg. Appareil servant à l'enseignement de la perspective linéaire.
- Classe VIII. — Méthodes et matériel de l'enseignement supérieur. — P.-M. Siegen, conducteur des travaux publics à Luxembourg. Carte archéologique du Grand-Duché de Luxembourg.
- Classe XII. — Épreuves et appareils de photographie. — P. Schütz, photographe à Luxembourg. Photographies diverses.
- Classe XVI. — Cartes et appareils de géographie, topographie. — J.-P. Schmit, professeur honoraire à Bruxelles. Carte topographique de la vallée de la Sûre et de ses affluents.
- Classe XLII. — Produits agricoles non alimentaires. — P. Wahl & Reining, fabricants de cigarettes à Luxembourg.

Classe LXI. — Matériel du chemin de fer — J. Cito à Pétange et P. Funck à Luxembourg. Accouplage latéral de wagons de chemin de fer.

Classe LXIII. — Matériel du génie civil, des travaux publics et de l'architecture. — J.-N. Klensch, ingénieur à Luxembourg. Ardoises d'Asselborn.

Classe LXXIII. — Agronomie et statistique agricole. — J.-Ph. Wagner, professeur à Ettelbruck.

Classe LXXIV. — Exploitations rurales. — J. Meyer, maréchal-ferrant à Luxembourg.

Exposants hors concours, comme membres du jury international des récompenses.

Classe X. — Papeterie. — Eug. Lamort, fabricant de papiers à Manternach.

Classe XXXII. — Fils et tissus de laine cardée, et Classe XXXV. — Bonneterie. — Société anonyme des Draperies luxembourgeoises, à Schleifmühl.

Classe LXXIX. — Fleurs et plantes d'ornement. — Soupert & Notting, rosiéristes à Limpertsberg.

La *Commission administrative des prisons* n'est pas entrée en concours, à l'exemple des autres établissements similaires, à raison de la multiplicité des objets exposés, qui auraient dû être répartis dans un grand nombre de classes.

Résumé. — Nombre des exposants, 40. — Exposants hors concours, 3.

Récompenses obtenues. — Grands prix d'honneur, 2. — Diplômes de médaille d'or, 6. — Diplômes de médaille d'argent, 9. — Diplômes de médaille de bronze, 9. — Mentions honorables, 10.

STATISTIQUE DOUANIÈRE.

Commerce d'importation, d'exportation et de transit.

Nachweisung I. — Waaren-Einfuhr während des Jahres 1889 für den Verbrauch und Handel Luxemburgs, über die Zoll-Aemter des Grossherzogthums.

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
1. Abfälle.		
Abfälle von der Eisenfabrikation	Belgien.	21
Abfälle zur Leimfabrikation	id.	784
Thierischer Dünger	id.	44,829
Kleie	id.	712,428
id.	Frankreich.	2,750
Guano.	Belgien.	17,000
Knochen	id.	30,925
Vorstehend nicht genannte Abfälle	id.	9,650
Künstliche Düngungsmittel	id.	8,630
Lumpen	id.	160
id.	Frankreich.	10,033
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren.		
Rohe Baumwolle	Belgien.	50,922
Baumwollabfälle	id.	17,109
id.	Schweiz.	1,094
Gekämmte Baumwolle	Belgien.	2,271
Baumwollwatte.	Holland.	27
Baumwollengarn (rohes)	Belgien.	50,408
id. id.	Frankreich.	392
id. (gerärbtes)	id.	144
id. id.	Belgien.	4,410
Baumwollenzwirn	id.	1,109
id.	Frankreich.	2,450
Baumwollene Gewebe (rohe)	id.	30
id. id.	Belgien.	1,380
id. (gebleichte)	id.	82
id. id.	Frankreich.	137
id. id.	Holland.	4

Wäarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Baumwollener Sammt.	Belgien.	1
Baumwollene Gewebe (gefärbte)	id.	846
id. id.	Frankreich.	224
id. id.	Holland.	18
Baumwollene Posamentirwaaren	Belgien.	236
id.	Frankreich.	83
id.	Oesterreich.	52
Baumwollene Strumpfwaren	Holland.	1
id.	Frankreich.	153
id.	Belgien.	128
Undichte baumwollene Gewebe (rohe)	id.	26
id. id.	Frankreich.	4
id. (gebleichte)	id.	751
id. id.	Belgien.	26
Baumwollene Gardinstoffe (gebleichte)	id.	46
id. id.	Frankreich.	52
id. (rohe)	Belgien.	1
Baumwollene Spitzen und Stickereien	id.	32
id.	Frankreich.	71
id.	Schweiz.	17
Baumwollene Putzlappen	Belgien.	32
Schmiergeltuch.	Frankreich.	7
3. Blei, auch mit Spiesglanz, Zink oder Zinn legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Blei in Blöcken	Belgien.	315
Bleiglätte.	id.	301
Gewalztes Blei	id.	9
Buchdruckerschriften.	id.	231
Bleierne Rohren	id.	127
id.	Frankreich.	25
Bleiwaren (unlakirte).	id.	39
id. id.	Belgien.	1,249
id. (feine)	id.	326
id. id.	Frankreich.	5,389

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Spielzeug aus Blei	Oesterreich.	5
id.	Belgien.	203
4. Bürstenbinder- und Siebmacherwaaren.		
Bürsten und Besen aus Reisstroh etc.	Belgien.	1,405
id.	Schweiz.	4,729
id.	Italien.	11,036
id.	Frankreich.	5,518
id. aus Borsten	id.	336
id. id.	Belgien.	49
Grobe Siebmacherwaaren	id.	4
id.	Frankreich.	115
Feine Bürstenbinderwaaren.	id.	80
id.	Belgien.	53
Feine Siebmacherwaaren	Frankreich.	2
5. Droguerie-, Apotheker- und Farbwaaren.		
Aetherische Oele	Belgien.	2
Bleistifte	id.	16
id.	Frankreich.	100
Alkoholhaltige Essenzen	id.	19
id.	Oesterreich.	9
id.	Italien.	2
id.	Belgien.	12
Firnisse	id.	5,967
id.	Holland.	483
id.	Oesterreich.	1
id.	Frankreich.	632
Malerfarben	id.	14
id.	Belgien.	698
Ultramarin	id.	28
id.	Frankreich.	26
Zündhölzer und Zündkerzen.	Belgien.	679
Oxalsäure	id.	2,343
id.	Frankreich.	845

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Aetzkali	Belgien.	10,723
Aetznatron	id.	806
Alaun	id.	33,821
id.	Frankreich.	11,040
Buchdruckerschwärze.	Belgien.	108
Chlorkalk	id.	951
Farbholzextrakte	id.	9,975
id.	Frankreich.	10,415
Gelatine	id.	67
Kitte	id.	306
id.	Belgien.	713
Leim	id.	842
id.	Oesterreich.	302
id.	Frankreich.	2,235
Russ	Belgien.	576
Siegellack	id.	114
id.	Frankreich.	2,189
Sprengstoffe.	id.	90
id.	Belgien.	118
Tinte	id.	481
id.	Frankreich.	2,653
Wagenschmiere	Belgien.	435
Schuhwichse	id.	819
id.	Frankreich.	156
Zündwaaren	id.	2,360
id.	Belgien.	435
Doppelkohlensaures Natron	Frankreich.	2
Soda (kalzinirte)	id.	129
id.	Belgien.	1,619
Pottasche.	id.	10,175
id.	Frankreich.	5,686
Soda (rohe)	id.	70
id.	Belgien.	5,091
Wasserglas	id.	329

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Alizarin	Belgien.	10
Aloe	id.	10
id.	Frankreich.	5
Ammoniak (kohlen-saures)	Belgien.	1,140
id. (schwefelsaures)	Frankreich.	9,960
Anilinöl	Belgien.	744
Anilinfarben	id.	206
id.	Frankreich.	1
Bleiweiss	Belgien.	16,809
Bleizucker und Bleiessig	Belgien.	4
id.	Frankreich.	18
Borax	id.	426
id.	Belgien.	66
Brechweinstein	id.	5
Catechu	id.	2,295
Chromsaures Kali	id.	1,441
id.	Frankreich.	10
Eis	Belgien.	10,025
Eisenalaun	id.	859
Eisenoxyd	id.	101
Rohe Erzeugnisse zur Bürstenfabrikation	id.	717
Farbholz (blaues)	id.	2,770
id. (gelbes)	id.	19,401
id. (rothes)	id.	68,335
Tannin	id.	67,239
Gerbstoffextrakte	id.	23,730
Glycerin	id.	39
Gummi arabicum	id.	909
Holzgeist (Methylalcohol)	id.	1,344
Indigo	id.	161
id.	Hamburg.	25
Insectenpulver	Oesterreich.	4
Isländisches Moos	Belgien.	135
Kali (schwefelsaures)	id.	246

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Kohlensaurer, schwefelsaurer etc. Kalk	Belgien.	12,016
Knochenkohle	id.	2
id.	Frankreich.	3
Karbolsäure	Belgien.	120
Knochenmehl	id.	9,800
Knoppfern ; Eckerdoppfern ; Valonea	id.	35,881
Krapp (Färberröthe)	id.	978
Lakritzensaft	Frankreich.	2,750
Mennige	Belgien.	644
Mineralwasser	id.	690
id.	England.	240
id.	Frankreich.	386
Schwefelsaures Natron	id.	4,725
id.	Belgien.	1,247
Orseille	id.	1
Quercitron	id.	1,581
Safflor.	id.	397
Chilisalpeter.	id.	222,181
Salzsäure.	id.	207,261
Schwefel	id.	28,143
Schwefelsäure	id.	20,845
Seegras	id.	4,507
id.	Frankreich.	2
Steinkohlentheeröle (leichte)	Belgien.	10,000
Sumach	id.	74
Superphosphat	id.	647,563
Terpentinsel.	id.	32,359
id.	Frankreich.	211
Kupfervitriol	Belgien.	2,822
Eisenvitriol	id.	6,833
id.	Frankreich.	512
Zinkvitriol	Belgien.	10
Weberdisteln	id.	246
Weinstein	id.	1,155

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Weinsteinsäure.	Belgien.	29
id.	Frankreich.	26
Wurmsamen.	Belgien.	107
Zinkweiss	id.	150
Zinnpräparate, Zinnsäuresalze	id.	557
id.	Frankreich.	5,000
Vorstehend nicht genannte Farbe- und Gerbematerialien	id.	188
id.	Belgien.	5,647
id.	Holland.	68
Vorstehend nicht genannte rohe Erzeugnisse zum Gewerbe- und Medizinalgebrauche	Schweiz.	16
id.	Oesterreich.	81
id.	England.	49
id.	Frankreich.	516
id.	Belgien.	7,925
Vorstehend nicht genannte Fabrikate und Präparate der Industrie und Pharmazie	id.	954
id.	Holland.	17
id.	Schweiz.	5
id.	Oesterreich.	28
id.	England.	17
id.	Italien.	6
id.	Frankreich.	185
Geschlemmte Kreide	id.	35,150
6. Eisen und Eisenwaaren.		
Brucheisen	Belgien.	443
id.	Frankreich.	186
Roheisen	Belgien.	1,355,055
Eck- und Winkelleisen	id.	6,755
id.	Frankreich.	1,590
Eisenbahnlaschen	id.	13,700
id.	Belgien.	18,317
Eisenbahnschienen.	id.	133,446
id.	Frankreich.	1,405,368
		5

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Radkranzeisen	Frankreich.	4,482
id.	Belgien.	370
Schmiedbares Eisen in Stäben.	id.	70,882
id.	Oesterreich.	4
id.	England.	5
id.	Frankreich.	8,037
Luppeneisen.	id.	125
id.	Belgien.	51
Platten und Bleche aus schmiedbarem Eisen (rohe).	id.	27,755
id. id.	Frankreich.	266
id. (polirte).	id.	34
id. id.	Amerika.	27
Weissblech	Belgien.	49
Eisen- und Stahldrahte (roher).	id.	3
id.	Frankreich.	3,209
id. (polirt, verzinkt, verkupfert).	Belgien.	1,362
Ganz grobe rohe Eisengusswaaren	id.	232,402
id.	Frankreich.	32,651
Ambosse, Schraubstöcke und Winden	id.	3,589
id.	Belgien.	6,289
Ganz grobe eiserne Ketten	id.	94
Brücken und Brückenbestandtheile (eiserne)	Frankreich.	987
id.	Belgien.	20,536
Drahtseile	id.	204
Roh vorgeschmiedetes Eisen zu Wagen u. Maschinen	id.	1,218
id.	Frankreich.	417
Bestandtheile zu Eisenbahnwagen	id.	755
id.	Belgien.	20,737
Röhren aus schmiedbarem Eisen.	id.	2,083
id.	Frankreich.	97
id.	Holland.	950
Grobe Eisenwaaren	id.	60
id.	England.	15
id.	Frankreich.	38,231

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Grobe Eisenwaaren	Belgien.	71,033
Drahtstifte	id.	33
id.	Frankreich.	5
Schrauben und Schraubenbolzen	id.	5,584
id.	Belgien.	601
Abgeschliffene Eisenwaaren	id.	19,568
id.	Frankreich.	20,151
id.	Amerika.	22
Eiserne Werkzeuge	Belgien.	2,493
id.	Frankreich.	1,269
Feine Eisengusswaaren	id.	1,764
id.	Belgien.	872
Spielzeug aus Eisenguss.	Frankreich.	1
Feine Eisenwaaren	id.	8,684
id.	Belgien.	1,980
Spielzeug aus Eisen	id.	16
id.	Frankreich.	152
Gewehre	id.	10
id.	Belgien.	255
Nähnadeln	id.	26
Schreibfedern aus Stahl	id.	29
id.	Frankreich.	94
Uhrfournituren aus unedlen Metallen	id.	27
id.	Schweiz.	11
id.	Belgien.	1
7. Erde, Erze, edle Metalle, Asbest u. Asbestwaaren.		
Asbest ; Asbestfiber ; Asbestkitt	Belgien.	10
id.	Frankreich.	6,900
Bimstein	Belgien.	154
Cement	id.	55,555
id.	Frankreich.	49,844
Erden	id.	2,417,345
Farbenerden.	id.	18
id.	Belgien.	28,988

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Flussspat.	Belgien.	131
Gyps	id.	22,988
id.	Frankreich.	3,218
Graphit	id.	63
id.	Belgien.	254
Kalk (gebrannter)	id.	16,081,979
id. id.	Frankreich.	500
id. (phosphorsaurer)	Belgien.	30,600
Porzellanerde	id.	114,074
Kreide (rohe)	id.	520
id.	Frankreich.	990
Schwerspath	Belgien.	104
Vorstehend nicht genannte Erden	id.	8,107
id.	Frankreich.	54
Bleierz	Belgien.	346
Eisenerze.	id.	8,411,860
Schlacken aus Erzen	id.	502,630
id.	Frankreich.	35,840,000 *)
Vorstehend nicht genannte Erze	Belgien.	1,787
Pappe und Papier aus Asbest.	id.	20
Asbestgewebe	id.	141
Asbestwaaren	id.	98
8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe mit Ausnahme der Baumwolle, roh, geröstet, gebrochen oder gehechelt, auch Abfälle.		
Flachs, gebleicht oder gefärbt.	Belgien.	1,750
Hanf, id.	id.	1,385
Werg	id.	7
Vorstehend nicht genannte vegetabilische Spinnstoffe.	id.	2,721
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.		
Weizen	Belgien.	2,319,266
d.	Frankreich.	17,727

*) Wurden von ausländischen Hüttenwerken auf luxemburgisches Gebiet abgelagert.

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Roggen	Russland.	10,100
id.	Belgien.	2,050,820
Hafer	id.	41,161
id.	Frankreich.	203
Buchweizen	Belgien.	15,150
Geniessbare Bohnen	id.	25,432
id.	Holland.	2
id.	England.	2
id.	Frankreich.	255
Trockene Erbsen	Belgien.	20,444
id.	Holland.	6
Linsen	Belgien.	162
Lupinen	id.	711
Hirse	id.	93
Gerste.	id.	175,520
Raps- und Rübsaat	id.	10,110
Vorstehend nicht genannte Oelfrüchte	id.	5,501
Leinsaat	id.	11,992
Palmkerne	Frankreich.	5
Mais und Dari	Belgien.	681,709
Malz	id.	25,545
id.	Oesterreich.	30,000
FrISChe Weinbeeren (Tafeltrauben)	Belgien.	397
id.	Frankreich.	524
id.	Oesterreich.	21
id.	Schweiz.	17
id.	Italien.	8
Getrocknete Cichorien	Belgien.	392,735
FrISChe Blumen	id.	194
id.	Frankreich.	428
Trockenes Futter und Futterkräuter.	id.	1,201
id.	Belgien.	83,489
Lebende Bäume und Sträucher	id.	60,505
id.	Frankreich.	1,403

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Lebende Bäume und Sträucher	Holland.	11
id.	Hamburg.	16
Hanfsaat	Belgien.	3,828
Kartoffeln	id.	348,395
id.	Frankreich.	584
id.	Holland.	9
Kleesaat	Belgien.	65,742
id.	Frankreich.	50,479
Frisches Gemüse	id.	1,030
id.	Belgien.	19,031
Frisches Obst	id.	39,038
id.	Frankreich.	298
Runkelrüben (frische).	id.	8
id.	Belgien.	10,000
Stroh	id.	53,300
id.	Frankreich.	1,650
Vorstehend nicht genannte Sämereien	id.	369
id.	Belgien.	3,308
Nicht anderweit genannte Erzeugnisse des Landbaues.	id.	66,195
id.	Frankreich.	19,300
10. Glas und Glaswaaren.		
Gemeines Hohlglas	Frankreich.	24,614
id.	Belgien.	3,847
Ungemustertes weisses Hohlglas	id.	951
id.	Frankreich.	1,371
id.	Oesterreich.	1
Fensterglas in seiner natürlichen Farbe	Belgien.	59,775
id.	Frankreich.	1,631
Rohes ungeschliffenes Spiegelglas	Belgien.	5
Belegtes Spiegelglas	id.	201
id.	Frankreich.	2
Unbelegtes Spiegelglas	id.	40
id.	Belgien.	481
Uhrgläser	id.	4

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Glasknöpfe, Glasplättchen, etc.	Belgien.	9
id.	Frankreich.	40
Gepresste geschliffene weisse Glaswaaren	id.	290
id.	Oesterreich.	39
id.	Belgien.	594
Glasperlen und Glasschmelz	id.	1
id.	Oesterreich.	3
id.	Frankreich.	5
Farbige Brillengläser	id.	18
Farbige Glaswaaren	id.	278
id.	Oesterreich.	840
id.	Belgien.	315
Glaswaaren in Verbindung mit anderen Materialien.	id.	758
id.	Frankreich.	600
Milchglas.	Belgien.	12,164
11. Haare von Pferden und Menschen, sowie Waaren		
daraus; Federn und Borsten.		
Rohe Bettfedern	Belgien.	27
id.	Frankreich.	86
Borsten	id.	30
id.	Belgien.	11
Pferdehaare	id.	21,239
id.	Frankreich.	2,873
Perrückenmacherarbeit aus Menschenhaaren	id.	1
Frisirte Puppenköpfe	Belgien.	4
Gereinigte Bettfedern.	id.	287
id.	Frankreich.	422
id.	Oesterreich.	15
id.	Holland.	91
id.	Schweiz.	2
Zugerichtete Schmuckfedern	Frankreich.	17
12. Häute und Felle.		
Rohe Hasen- und Kaninchenfelle.	Belgien.	5,921
id.	Frankreich.	196

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Kalbfelle (gesalzene)	Belgien.	815
id. (trockene)	id.	49
id. id.	Frankreich.	348
Rindshäute (gesalzene)	id.	37,375
id. id.	Belgien.	951,131
id. (trockene).	id.	211,056
id.	Frankreich.	1,438
Rohe Rosshäute	id.	2,477
id.	Belgien.	60
Rohe behaarte Schaf- und Ziegenfelle	id.	3,558
id.	Oesterreich.	46
id.	England.	1,075
id.	Russland.	5
id.	Frankreich.	8,243
Rohe enthaarte Schafblößen.	Belgien.	1,390
Andere Häute zur Lederbereitung	Frankreich.	43
Felle zur Rauchwerkbereitung	id.	1,013
id.	Belgien.	63
13. Holz und andere vegetabilische und animalische Schnitzstoffe, sowie Waaren daraus.		
Rohe Rohrstöcke	Belgien.	4,500
Brennholz	id.	367,777
id.	Frankreich.	71,600
Holzkohlen	Belgien.	495
Korkholz	id.	4,990
id.	Frankreich.	352
Rohe Perlmutterchalen	id.	8
Palm- und Kokosnussschalen	Belgien.	12,371
Holzborke und Gerberlohe	id.	332,697
id.	Frankreich.	380,884
Bau- und Nutzholz (rohes	id.	286,892
id.	Belgien.	248,047
Eichene Fassdauben	Frankreich.	1,200
Ungeschälte Korbweiden.	id.	680

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Ungeschälte Korbweiden.	Belgien.	11,105
Blos gesägtes Bau- und Nutzholz	id.	425,862
Nutzholz aus Buchsbaum.	Frankreich.	118
Rohe Böttcherwaaren.	id.	124
id.	Belgien.	1,199
Rohe Korbflechterwaaren	id.	311
id.	Frankreich.	8,000
Geschälte Korbweiden	id.	740
id.	Belgien.	23,309
Hölzerne Schuhstifte (rohe)	id.	14
Gebeiztes Stuhlrohr	id.	2
id.	Frankreich.	65
Grobe ungefärbte Tischler- und Drechslerwaaren.	id.	18,189
id.	Belgien.	50,223
Fourniere aus Holz (rohe)	id.	158
id.	Frankreich.	668
Gefärbte Böttcherwaaren.	id.	334
id.	Belgien.	1,552
Gefärbte entleerte Mineralrässer	id.	975
Fourniere aus Holz (gefärbte)	id.	5
Gefärbte Korbflechterwaaren	id.	68
id.	Frankreich.	175
Hölzerne Möbel.	id.	4,437
id.	Belgien.	5,413
Spielzeug aus Holz (rohes)	id.	31
id.	Frankreich.	94
Geebnete Fischbeinstäbe	id.	11
id.	Belgien.	1
Feine Holzwaaren	id.	2,261
id.	Holland.	23
id.	Schweiz.	5
id.	Oesterreich.	283
id.	England.	3
id.	Frankreich.	4,711

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm
Feine Korblechterwaaren	Frankreich.	299
id.	Belgien.	390
Korkstopfen	id.	335
id.	Frankreich.	5,020
id.	Holland.	221
id.	Schweiz.	21
Spielzeug aus Holz (gefärbtes)	id.	2
id.	Oesterreich.	1
id.	Frankreich.	223
id.	Belgien.	154
Schnitzstoffe von Holz	id.	283
id.	Frankreich.	287
Gepolsterte Möbel ohne Ueberzug	Belgien.	84
id. mit Ueberzug	id.	463
id. id.	Frankreich.	430
14. Hopfen.		
Hopfen	Belgien.	3
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.		
Klaviere, sowie Theile von solchen	Belgien.	57
id.	Schweiz.	9
id.	Frankreich.	535
Musikalische Instrumente als Kinderspielzeug	id.	3
Musikalische Instrumente	id.	34
id.	Schweiz.	535
id.	Oesterreich.	7
id.	Belgien.	109
Chirurgische, mathematische etc. Instrumente	id.	519
id.	Holland.	1
id.	Schweiz.	1
id.	Oesterreich.	3
id.	Frankreich.	284
Lokomotiven und Theile dazu	id.	3,328
id.	Belgien.	28,119

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Maschinen und Theile dazu aus überwiegendem Guss- eisen	Belgien.	207,035
id.	Frankreich.	22,234
id. aus Holz	id.	3,676
id. id.	Belgien.	7,326
Nähmaschinen und Theile dazu aus Gusseisen . . .	id.	1,590
id.	Holland.	190
id.	Oesterreich.	56
id.	Frankreich.	476
Dampfkessel aus Eisen	Belgien.	8,698
Maschinen und Theile dazu aus Eisen	id.	57,643
id.	Frankreich.	3,404
Nähmaschinen und Theile dazu aus Eisen	id.	441
id.	Belgien.	494
Maschinen und Theile dazu aus unedlen Metallen . .	id.	531
id.	Schweiz.	14
id.	Frankreich.	105
Kratzen und Kratzenbeschlüge	id.	105
id.	Belgien.	3,045
Eisenbahnfahrzeuge ohne Polsterarbeit	id.	Stück 22
id.	Frankreich.	» 6
Andere Eisenbahnfahrzeuge	Belgien.	» 42
Andere Wagen mit Polsterarbeit	id.	» 5
16. Kalender.		
Kalender	Belgien.	145
id.	Frankreich.	1,503
17. Kautschuck und Guttapercha sowie Waaren daraus.		
Kautschukfäden.	Belgien.	162
id.	Frankreich.	12
id.	England.	7
Grobe Kautschukwaaren.	Belgien.	538
id.	Holland.	2
id.	Frankreich.	177

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Hartgummiwaaren.	Frankreich.	4
id.	Belgien.	11
Feine Kautschukwaaren	id.	10
id.	Holland.	2
id.	Oesterreich.	1
id.	England.	4
id.	Frankreich.	3
Spielzeug aus Kautschuck	Belgien.	61
Gewebe aller Art, mit Kautschuck überzogen . . .	id.	97
id.	Holland.	2
id.	Frankreich.	7
Strumpfwaren aus Kautschuck	id.	13
Schläuche aus Hanf mit Kautschuck überzogen . .	Belgien.	60
18. Kleider und Leibwäsche, fertige, auch Putzwaaren.		
Seidene Kleider.	Belgien.	14
id.	Frankreich.	46
Halbseidene Kleider	id.	38
id.	Belgien.	129
Wollene, baumwollene etc. Kleider	id.	377
id.	Frankreich.	1,007
id.	Holland.	7
id.	Oesterreich.	8
id.	England.	13
Kleider aus Kautschuck	Belgien.	47
id.	Frankreich.	71
Leinene und baumwollene Leibwäsche	Belgien.	23
id.	Frankreich.	51
id.	Holland.	1
Herrenhüte aus Filz	Belgien.	26
id.	Oesterreich.	48
id.	Frankreich.	73
Garnirte Damenhüte aus Zeugstoffen	id.	Stück 356
id.	Schweiz.	» 2

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Garnirte Damenhüte aus Zeugstoffen	Belgien.	Stück 79
Ungarnirte Damenhüte aus Filz	id.	» 93
id.	Frankreich.	» 348
Wollene Mützen	id.	» 1,013
id.	Belgien.	» 506
Künstliche Blumen aus Zeugstoffen	id.	9
id.	Frankreich.	103
19. Kupfer und andere nicht besonders genannte unedle Metalle, Legierungen aus unedlen Metallen, anderweitig nicht genannte, und Waaren daraus.		
Arsenik (metallisches)	Belgien.	44
Kobalt und Nickelmetall (roh)	id.	56
Rohes Kupfer als Bruch	Frankreich.	651
Kupferfeile	id.	327
Kupfer in Stangen	id.	5,184
id.	Belgien.	1,522
Kupferdraht nicht plattirt	id.	10,218
id.	Frankreich.	238
Telegraphenkabel	id.	46
id.	Belgien.	502
Gewebe aus Kupferdraht.	id.	44
id.	Frankreich.	1
Grobe Kupferwaaren	id.	1,877
id.	Belgien.	1,764
id.	Holland.	4
Zündhütchen	Belgien.	8
Polirte Kupferwaaren	Schweiz.	43
id.	Holland.	16
id.	Oesterreich.	8
id.	England.	3
id.	Frankreich.	3,773
id.	Belgien.	1,478
Spielzeug aus Kupfer	Oesterreich.	25
id.	Frankreich.	48

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Telegraphenapparate	Frankreich.	97
id.	Belgien.	78
Feine Kupferwaaren	id.	1,194
id.	Frankreich.	1,286
id.	Holland.	4
id.	Schweiz.	8
id.	Oesterreich.	9
20. Kurze Waaren, Quincailleries etc.		
Waaren aus Gold und Silber	Belgien.	156
id.	Frankreich.	123
Vergoldete oder versilberte unedle Metallwaaren . .	id.	287
id.	Schweiz.	2
id.	Oesterreich.	89
id.	England.	10
id.	Belgien.	121
Feine Quincaillerieswaaren	id.	12
id.	Oesterreich.	15
id.	Frankreich.	10
Fächer aller Art	Oesterreich.	8
Stutz- und Wanduhren	id.	4
id.	Schweiz.	1
id.	Frankreich.	38
id.	Belgien.	109
Wachsfiguren	id.	1
id.	Frankreich.	3
Brillen und Operngucker.	id.	31
Regen- und Sonnenschirme.	Belgien.	41
id.	Frankreich.	134
Angekleidete Puppen	id.	22
id.	Belgien.	34
Waaren aus Gespinnsten in Verbindung mit andern Materialien	id.	74
id.	Frankreich.	320
id.	Holland.	3

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Waaren aus Gespinnst in Verbindung mit anderen Materialien	Schweiz.	1
id.	England.	1
id.	Italien.	2
Goldene Taschenuhren	Frankreich.	Stück 22
id.	Schweiz.	» 37
id.	Oesterreich.	» 1
id.	Belgien.	» 27
Silberne Taschenuhren	id.	» 129
id.	Schweiz.	» 501
id.	Holland.	» 4
id.	Oesterreich.	» 2
id.	England.	» 1
id.	Frankreich.	» 105
Taschenuhren aus unedlen Metallen	id.	» 141
id.	Oesterreich.	» 10
id.	Schweiz.	» 127
id.	Belgien.	» 62
Goldene Uhrgehäuse	Frankreich.	» 4
21. Leder und Lederwaaren.		
Lohgares Leder	Frankreich.	2,356
id.	Belgien.	3,129
Handschuhleder	id.	4,902
id.	Frankreich.	7,717
Sohlleder.	id.	22
id.	Belgien.	5,984
Grobe Lederwaaren	id.	2,277
id.	Holland.	16
id.	Schweiz.	20
id.	Oesterreich.	95
id.	England.	1
id.	Frankreich.	518
Unbehaarte halbgare bereits gegerbte nicht gefärbte Schaf- und Ziegenfelle	id.	345
id.	Belgien.	27,185

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Feine Lederwaaren	Frankreich.	1,023
id.	Oesterreich.	128
id.	Belgien.	973
id.	England.	13
Waaren aus feinem Wachstuch	Belgien.	325
id.	Oesterreich.	1
id.	Frankreich.	624
Lederne Handschuhe	id.	15
id.	Holland.	1
id.	Oesterreich.	17
id.	Belgien.	1,843
id.	England.	9
22. Leinengarn, Leinwand u. andere Leinenwaaren, d. i. Garn und Webe- oder Wirkwaaren aus Flachs oder andern vegetabilischen Spinn- stoffen mit Ausnahme der Baumwolle.		
Rohes Leinengarn	Belgien.	11,053
id.	Frankreich.	367
Gefärbtes Leinengarn	id.	1
id.	Belgien.	1,144
Leinenzwirn	id.	2,058
id.	Frankreich.	139
id.	England.	3
Leinene Seilerwaaren	Belgien.	1,119
id.	Frankreich.	118
Fussdecken aus Fasern (rohe)	id.	18
id. (gefärbte)	id.	36
id. id.	Belgien.	2,720
Rohle Leinwand	id.	31,096
id.	Frankreich.	444
id.	Oesterreich.	30
Gefärbte Leinwand	Belgien.	5,098
id.	Frankreich.	569
id.	Oesterreich.	50
id.	Holland.	9

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Leinener Damast	Belgien.	60
id.	Frankreich.	43
Verarbeitetes Tisch- und Bettzeug	id.	14
id.	Belgien.	26
Leinene Bänder	id.	7
id.	Frankreich.	12
Leinene Stickereien	id.	2
Zwirnspitzen	id.	3
id.	Belgien.	6
23. Lichte.		
Lichte aller Art.	Belgien.	3,845
id.	Holland.	5,002
id.	Frankreich.	841
24. Literarische und Kunstgegenstände.		
Gedruckte Bücher	Frankreich.	4,287
id.	Oesterreich.	46
id.	Holland.	735
id.	England.	130
id.	Schweiz.	3,858
id.	Italien.	34
id.	Belgien.	2,943
Bilder auf Papier	id.	245
id.	Oesterreich.	4
id.	Holland.	3
id.	England.	7
id.	Schweiz.	9
id.	Frankreich.	627
Gemälde und Zeichnungen	id.	755
id.	Oesterreich.	4
id.	Holland.	24
id.	Schweiz.	11
id.	Amerika.	11
id.	Belgien.	537

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Statuen	Belgien.	27
id.	Frankreich.	132
25. Material- und Spezerei-, auch Konditorwaaren und andere Konsumtibilien.		
Bier	Belgien.	17,412
id.	Oesterreich.	1,427
id.	England.	216
id.	Frankreich.	251
Franzbranntwein	id.	9,551
id.	Belgien.	1,121
Spiritus	id.	1
Anderer Branntwein	id.	770
id.	Holland.	629
id.	Oesterreich.	1
id.	England.	1
id.	Schweiz.	68
id.	Frankreich.	1,837
Bierhefe	Belgien.	4,473
Essig in Fässern	id.	268
id.	Frankreich.	4,230
Essig in Flaschen	id.	63
id.	Belgien.	12
Wein in Fässern	id.	112,204
id.	Frankreich.	849,201
id.	Oesterreich.	1,025
id.	Schweiz.	4,314
id.	Italien.	35,250
id.	Spanien.	169
id.	Griechenland	254
Schaumwein in Flaschen	Belgien.	2,858
id.	Frankreich.	18,288
Cider in Flaschen	Belgien.	2
Wein in Flaschen	Frankreich.	2,257
id.	Holland.	1

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Wein in Flaschen	Schweiz.	3
id.	Italien.	8
id.	Belgien.	1,515
Butter	id.	2,258
id.	Frankreich.	32
id in zollfreien Mengen von den Grenzbezirks- bewohnern eingebracht	Belgien.	3,164
Fleisch, frisch und geräuchert	id.	4,164
id.	Frankreich.	1,329
id. von den Grenzbezirksbewohnern in jedes- maligen Mengen von 2 Klgr. zollfrei ein- gebracht	Belgien.	7,389
Fleischextrakt	id.	19
Frische Fische	id.	34,603
id.	Holland.	394
id.	Frankreich.	2
Stockfisch	Holland.	746
id.	Belgien.	4,891
Geräucherte Fische	id.	80,854
id.	Holland.	41,831
id.	Frankreich.	80
Mit Essig oder Oel zubereitete Fische.	Belgien.	1,103
id.	Frankreich.	639
Todtes Geflügel.	id.	207
id.	Oesterreich.	49
id.	Holland.	122
id.	Belgien.	1,395
Frische Südfrüchte	id.	16,584
id.	Oesterreich.	8
id.	Holland.	4
id.	England.	2
id.	Schweiz.	24
id.	Frankreich.	472
Trockene Feigen	id.	348
id.	Belgien.	19,254

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Korinthen	Belgien.	5,061
id.	Frankreich.	1
Rosinen	Belgien.	79
Trockene Datteln	id.	219
id.	Frankreich.	42
Trockene Mandeln	Belgien.	747
Gewürze	id.	1,339
id.	Holland.	572
id.	England.	277
Gesalzene Heringe	Belgien.	411 Tonnen.
id.	Holland.	572 »
id.	Belgien.	1,344
id.	Holland.	3,153
id.	Frankreich.	11
Hong	id.	122
id.	Holland.	7
id.	Schweiz.	2
id.	Belgien.	123
Roher Kaffee	id.	198,886
id.	Holland.	20,240
id.	Amerika.	178
id.	Frankreich.	1,808
Gebraannter Kaffee	id.	66
id.	Holland.	19
id.	Belgien.	377
Kakao in Bohnen (roh)	Frankreich.	10
Käse	id.	145
id.	Holland.	1,498
id.	Schweiz.	5,873
id.	England.	11
id.	Belgien.	1,639
Konfituren	id.	1,192
id.	Frankreich.	538
id.	Holland.	38

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Konfitüren	Schweiz.	357
id.	England.	21
id.	Italien.	3
id.	Oesterreich.	18
Oliven	Frankreich.	38
Gegenstände des feinem Tafelgenusses	id.	412
id.	Holland.	10
id.	Schweiz.	8
id.	England.	205
id.	Belgien.	812
Gemahlene Cichorien	id.	28,056
id.	Frankreich.	2,279
Trockene Nüsse	id.	1,449
id.	Holland.	994
id.	Oesterreich.	3
id.	Belgien.	3,916
Trockenes Obst	id.	4,918
id.	Frankreich.	39
Obstmus ohne Zucker	id.	63
id.	Belgien.	7,216
Trockene Sämereien	id.	92
id.	Frankreich.	131
Chokolade	id.	731
id.	Holland.	10
id.	England.	1
id.	Belgien.	194
Kakao (gebrannter)	id.	1
id.	Frankreich.	32
Stärkegummi	id.	100
id.	Belgien.	151
Kartoffelstärke	id.	104
Sago	id.	260
id.	Frankreich.	7,949
Stärke.	id.	376

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Stärke.	Belgien.	2,192
Nudeln	id.	483
id.	Frankreich.	4,972
Gewöhnliches Backwerk.	id.	48
id.	Belgien.	2,910
Geschrottenes oder geschältes Getreide	id.	3,160
id.	Frankreich.	304
Mehl aus Getreide	id.	25
id.	Belgien.	27,191
id. in zollfreien Mengen von den Grenz- bezirksbewohnern eingebracht *)	id.	353,718
Seekraben	id.	391
Austern	id.	3,124
id.	Frankreich.	56
Hummern	id.	8
id.	Belgien.	245
Geschälter Reis.	id.	279,714
id.	Frankreich.	2,704
Kochsalz	Oesterreich.	613
id.	Belgien.	32,641
Melasse	id.	4
id.	Frankreich.	32
Stärkezucker.	id.	1
id.	Belgien.	3
Unbearbeitete Tabacksblätter	id.	80,262
id.	Frankreich.	105
id.	Holland.	46,851
id.	Amerika.	59,075
id.	Mexiko.	2,074
id.	Indien.	367
id.	Türkei.	6,428

*) Diese Begünstigung ist dahin eingeschränkt worden, dass nur mehr 1½ Klgr. Mehl für einen Haushalt an einem Tage zollfrei eingebracht werden dürfen. Die Einbringer müssen sich als Grenzbezirksbewohner ausweisen, die Zollstrasse inne halten und beim Zollamt das Mehl anmelden.

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Unbearbeitete Tabacksblätter	Brasilien.	13,064
id.	Bremen.	27,871
Cigaretten	Holland.	15
id.	Amerika.	7
id.	Frankreich.	41
id.	Belgien.	150
Cigarren	id.	2,347
id.	Holland.	166
id.	Amerika.	21
id.	Frankreich.	9
Kautaback	Belgien.	5
Schnupftaback	id.	19
id.	Frankreich.	11
Rauchtaback	id.	4
id.	Holland.	18
id.	Belgien.	312
Thee	id.	191
id.	England.	110
id.	China.	3
id.	Frankreich.	38
Raffinirter Zucker	id.	28,445
id.	Holland.	273
id.	Belgien.	95
26. Oel, anderweit nicht genannt, und Fette.		
Oel in Flaschen	Belgien.	222
id.	Frankreich.	40
Speiseöl in Flaschen	id.	2,737
id.	Belgien.	1,473
Olivenöl in Fässern	id.	293
id.	Frankreich.	3,763
Andere Speiseöle in Fässern	id.	4,888
id.	Belgien.	547
Leinöl in Fässern	id.	130,334
id.	Holland.	57,062

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Oelsaure	Belgien.	64,313
id.	Frankreich.	19,758
Olivöl amtlich denaturirt	id.	231
Palm-, Palmnuss-, Kokosnuss-, Palmkernfett, etc.	Belgien.	11,527
Kakaoöl	Frankreich.	593
Rapsöl in Fässern	Belgien.	38,664
Vorstehend nicht genannte fette Oele in Fässern	id.	1,315
id.	Frankreich.	1,411
Oelkuchen (Oelrückstände)	Belgien.	16,062
Schmalz von Schweinen und Gänsen	id.	238,669
id.	Frankreich.	20
Fischthran	id.	540
id.	Belgien.	29,389
Talg	id.	1,255
id.	Frankreich.	407
Ungeschmolzenes Thierfett	Belgien.	24,191
Bienen- und sonstiges Insectenwachs	id.	388
id.	Frankreich.	119
Erdwachs	id.	6
id.	Schweiz.	1
27. Papier- und Pappwaaren.		
Dachpappe	Belgien.	1,437
Graues Löschpapier	Frankreich.	25
Holzmasse in Blöcken und Tafeln	Belgien.	2
Pappen	id.	214
Polirpapier	id.	2
id.	Frankreich.	157
Packpapier (ungeglättetes)	Belgien.	19
Presspappe	Frankreich.	5
Packpapier (geglättetes)	id.	33
id. id.	Belgien.	1,852
Gold- und Silberpapier	id.	610
id.	Frankreich.	160

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Filtrir- und Seidenpapier	Belgien.	42
id.	England.	46
id.	Frankreich.	8
Schreibpapier	id.	1,533
id.	Schweiz.	4
id.	England.	6
id.	Holland.	2,091
id.	Oesterreich.	133
id.	Belgien.	4,579
Künstliches Pergamentpapier	id.	169
id.	Frankreich.	3
Linoleum	id.	115
id.	Belgien.	723
Spielzeug aus Papier	id.	6
id.	Frankreich.	113
Waaren aus Papier und Pappe	id.	2,281
id.	England.	25
id.	Holland.	20
id.	Oesterreich.	83
id.	Belgien.	1,370
Papiertapeten	id.	1,647
id.	Frankreich.	1,404
Patronen aus Pappe in Verbindung mit andern Materialien (gefüllte)	id.	14
id.	Belgien.	1,462
Spielzeug aus Papier und Pappe in Verbindung mit andern Materialien	id.	560
id.	Frankreich.	3
Waaren aus Papier und Pappe in Verbindung mit andern Materialien	id.	443
id.	Belgien.	71
28. Pelzwerk (Kürschnerarbeiten).		
Ueberzogenes Pelzwerk	Belgien.	18
id.	Frankreich.	161
Ungefüttertes Pelzwerk	id.	74

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
29. Petroleum.		
Braunkohlentheeröle	Belgien.	166
Petroleum	id.	2,741,323
id.	Russland.	363
Schmieröle	Belgien.	142,182
id.	England.	193
id.	Frankreich.	647
30. Seide und Seidenwaaren.		
Floretseide	Belgien.	43
id.	Frankreich.	9
Rohseide (gefärbte)	id.	9
Nähseide	id.	336
id.	Schweiz.	10
Seidene Bänder	Frankreich.	61
id.	Belgien.	7
Seidene Posamentirwaaren	id.	3
id.	Frankreich.	17
Seidene und halbseidene Spitzen	id.	333
id.	Belgien.	11
Seidenzeug	id.	26
id.	Frankreich.	331
Seidene Strumpfwaaaren	England.	1
id.	Belgien.	1
Ungemusterter seiden Tüll	Holland.	2
id.	Belgien.	2
id.	Frankreich.	13
Seiden und halbseiden Gaze (Krepp).	id.	89
id.	Belgien.	3
Halbseidene Bänder	id.	18
id.	Frankreich.	23
Halbseidene Posamentirwaaren	id.	14
id.	Belgien.	7
Halbseidene Strumpfwaaaren	id.	24

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Halbseidenzeug	Belgien.	28
id.	Holland.	40
id.	England.	10
id.	Frankreich.	372
31. Seife und Parfümerien.		
Schmierseife.	Frankreich.	1,763
id.	Belgien.	17,364
Gemeine feste Seife	id.	47,428
id.	Frankreich.	4,869
Feine Seife in Tafelchen	id.	159
id.	Holland.	1
id.	England.	17
id.	Belgien.	153
Wohlriechende Wasser	id.	36
id.	Frankreich.	50
Parfümerien.	id.	638
id.	Belgien.	83
32. Spielkarten.		
Spielkarten	Belgien.	39
33. Steine und Steinwaaren.		
Rohes Marmor	Belgien.	20,975
Rohes oder blos behauene Steine	id.	458,699
Mühlsteine	id.	4,800
Schleif- und Wetzsteine	id.	2,319
id.	Frankreich.	489
Grobe Steinmetzarbeiten.	Belgien.	8,206
Dachschiefer und rohe Schieferplatten	id.	1,021,198
id.	Frankreich.	66,773
Abgeschliffene Steinmetzarbeiten	Belgien.	23,583
Geschliffene Edelsteine	Frankreich.	3
Unechte Edelsteine	Italien.	34
Waaren aus Marmor	Schweiz.	187
id.	Belgien.	14,237

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Waaren aus Marmor	Frankreich.	190
Geschliffene Schieferplatten	Belgien.	17
id.	Frankreich.	243
Vorstehend nicht genannte Steinwaaren	id.	633
id.	Oesterreich.	10
id.	Belgien.	633
Steinwaaren in Verbindung mit andern Materialien.	id.	203
34. Steinkohlen, Braunkohlen, Koks, Torf, Torfkohlen.		
Koks	Belgien.	164,687,300
Steinkohlen	id.	93,047,614
id.	Frankreich.	3,000
Torfstreu	Belgien.	210,250
Briquettes	id.	4,010,124
35. Stroh- und Bastwaaren.		
Ordinäre Matten aus Schilf, etc.	Belgien.	11
Andere ordinäre Waaren aus Schilf	id.	236
id.	Schweiz.	108
Strohbänder	id.	587
id.	Holland.	128
id.	Frankreich.	47
id.	Belgien.	949
Waaren aus Schilf, Bast, Stroh, etc. in Verbindung mit andern Materialien.	id.	64
Ungarnirte Strohhüte	id.	Stück 879
id.	Frankreich.	» 6,719
Garnirte Strohhüte	id.	» 481
id.	Belgien.	» 109
Sparterie aller Art	Frankreich.	1
36. Theer, Pech, Harze aller Art, Asphalt, (Bergtheer).		
Asphalt	Belgien.	540
id.	Frankreich.	270

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Weichharze (Kopaiva, Curjun, etc)	Frankreich.	15
Schellack	id.	9
id.	Belgien.	83
Pech aller Art	id.	579
Terpentinharze	id.	12,037
Theer aller Art	id.	8,433
Copalharze	id.	939
37. Thiere und thierische Produkte nicht anderweit genannt.		
Bienenstöcke mit lebenden Bienen	Belgien.	1,243
id.	Oesterreich.	18
Thierische Blasen und Därme	Belgien.	1,356
Lebendes Federvieh	id.	668
Flusskrebse, Landschnecken (frische)	id.	459
id.	Frankreich.	68
Frische Milch	Belgien.	12
Unausgeschälte Muscheln	id.	8,239
Waschschwämme	id.	279
id.	Frankreich.	58
Anderweit nicht genannte lebende Thiere	id.	70
id.	Belgien.	770
Eier von Geflügel	id.	8,375
id.	Frankreich.	1,138
38. Thonwaaren.		
Backsteine	Belgien.	413,907
Gemeines Töpfergeschirr	id.	46
Feuerfeste Steine	id.	2,922,394
Architektonische Verzierungen	id.	4
Glasirte Dachziegel	id.	248
Glasirtes Töpfergeschirr	id.	2,473
id.	Frankreich.	7,438
Schmelzziegel	id.	13
id.	Belgien.	759

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Terracottawaaren	Belgien.	114
id.	Frankreich.	33
Einfarbige Fayencewaaren	id.	178
id.	Belgien.	330
Bemalte Fayencewaaren	id.	968
id.	England.	6
id.	Schweiz.	7
id.	Italien.	523
id.	Oesterreich.	166
id.	Frankreich.	777
Weisse Porzellanwaaren	id.	1,313
id.	Oesterreich.	5
id.	Schweiz.	2
id.	Belgien.	303
Bemalte Porzellanwaaren	id.	398
id.	Holland.	2
id.	Frankreich.	1,309
Spielzeug aus farbigem Porzellan	Belgien.	3
39. Vieh. *)		
Pferde	Belgien.	Stück 3,815
id.	Schweiz.	» 1
id.	Frankreich.	» 591
Maulesel	Belgien.	» 1
Füllen welche der Mutter folgen.	id.	» 2
Kühe	id.	» 1
id.	Frankreich.	» 922
Stiere	id.	» 1
Ochsen	id.	» 77
Jungvieh im Alter bis zu 2½ Jahren.	id.	» 207
id.	Belgien.	» 195

*) Der Handel mit Vieh an der belgischen Grenze wurde durch in Folge aufgetretener Viehseuchen erlassenen Einfuhrverbote lahm gelegt; Rind- und Schafvieh darf nur mit Ermächtigung der Königl.-Grossherzogl. Regierung über die belgische Grenze eingeführt werden.

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Kälber unter 6 Wochen	Belgien.	Stück 2
id.	Frankreich.	» 4
Schweine	id.	» 161
id.	Belgien.	» 981
Spanferkel unter 10 Kilogr.	id.	» 6,904
id.	Frankreich.	» 15
Lämmer	id.	» 1
Ziegen	Belgien.	» 7
id.	Frankreich.	» 6
40. Wachstuch, Wachsmusselin, Wachstaft.		
Unbedrucktes Wachstuch	Belgien.	20
id.	England.	289
id.	Frankreich.	40
Bedrucktes Wachstuch	id.	41
id.	Belgien.	180
Wachsmusselin	id.	9
41. Wolle, einschliesslich der anderweit nicht genannten Thierhaare, sowie Waaren daraus.		
Hasen- und Kaninchenhaare	Belgien.	2,525
id.	Frankreich.	96
Hunde-, Rindvieh- und andere Thierhaare	Belgien.	1,441
Kämmlinge	id.	8,187
Wollenabfälle	id.	171,559
id.	Schweiz.	1,057
id.	Frankreich.	4,072
Rohe Schafwolle	id.	3,285
id.	Belgien.	227,893
Gefärbte oder gemahlene Wolle	id.	1
Gekämmte Wolle	id.	37
id.	Frankreich.	6
Garn aus Rindvieh-, Hunde-, Schweine- und ähnlichen groben Haaren	id.	2
id.	Belgien.	8

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
Rohes Wollengarn	Belgien.	20,311
id.	Frankreich.	2,153
Gefärbtes Wollengarn	id.	13,332
id.	Belgien.	21,856
Dachfilze aus gepressten Thierhaaren	id.	28
Fussdecken aus Rindviehhaaren, gefärbt od. ungefärbt	id.	89
id.	Frankreich.	7
Filze aus Rindviehhaaren, gefärbt	id.	15
id.	Belgien.	6
Fussdecken aus Rindviehhaaren, gerärbt	id.	1,775
id.	Frankreich.	127
Fussdecken aus Wolle, gewebte	id.	243
id.	Holland.	85
id.	Belgien.	688
Unbedruckte wollene Strumpfwaren	id.	99
id.	Frankreich.	333
id.	Oesterreich.	1
id.	Holland.	29
id.	England.	15
Wollenzeug	id.	164
id.	Holland.	573
id.	Schweiz.	3
id.	Hamburg.	7
id.	Belgien.	3,473
id.	Frankreich.	3,366
Filze und Filzwaren aus Rindviehhaaren (bedruckte).	Belgien.	6
Wollene Plüsch	id.	1
id.	Frankreich.	10
Wollene Posamentirwaren	id.	15
id.	Belgien.	20
Wollene Spitzen	id.	8
id.	Frankreich.	5

Waarengattung.	Land aus welchem die Waaren eingeführt wurden.	Mengen in Kilogramm.
42. Zink, auch mit Blei oder Zinn legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Zink	Belgien.	25,004
Gewalztes Zink.	id.	1,946
Grobe Zinkwaaren.	id.	5,341
id.	Frankreich.	1,938
id.	Schweiz.	17
Feine Zinkwaaren.	Belgien.	22
id.	Frankreich.	320
43. Zinn, auch mit Blei, Spiessglanz oder Zink legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Zinn	Belgien.	68
Grobe Zinnwaaren	id.	124
id.	Frankreich.	208
Feine Zinnwaaren.	id.	84
id.	Oesterreich.	3
id.	Belgien.	3
Spielzeug aus Zinn	Frankreich.	99

Nachweisung II. — *Steuerpflichtige Waaren, welche während des Jahres 1889 aus dem Zollverein nach Luxemburg eingeführt wurden.*

- a) Bier 280,220 Liter.
- b) Branntwein 404,418 Liter zu 100 pCt. Alkoholstärke.
- c) Kochsalz 1,417,602 Kilogr.

Nachweisung III. — Waaren, welche in dem vorangegebenen Zeitraume aus dem Zollverein mit Deklarationsschein durch Belgien transitirend, bezw. mit Uebergangsschein und andern amtlichen Bezeichnungen steuerfrei nach Luxemburg eingeführt wurden.*)

Waarengattung.	Mengen in Kilogramm.
Rohes Baumwollengarn	8,285
Baumwollene Gewebe (gebleichte)	6,644
id. (gefärbte)	13,983
Baumwollene Strumpfwaaren	243
Baumwollene Spitzen	46
Gewalztes Blei	103
Bleierne Röhren	8,198
Bürsten und Besen aus Reisstroh	320
Feine Bürstenbinderwaaren	544
Firnisse.	6,609
Ultramarin.	505
Zündhölzer und Zündkerzchen	30
Aetznatron.	25
Leim	760
Schuhwiche	849
Soda (rohe)	577
Ammoniack (kohlensaures)	478
Bleiweiss	151
Mineralwasser	55
Salpeter.	10,000
Schwefelsäure.	9,989
Seegras.	185
Superphosphat	145,000
Kupfervitriol	33,600
Eisenbahnlaschen, Unterlagsplatten und Schwellen (eiserne)	164,100
Eisenbahnschienen	721,650
Schmiedbares Eisen in Stäben	1,965
Rohe und abgeschliffene eiserne Platten	12,108
Polirte, gefirnisste, lackirte Platten	379
Weissblech	877
Eisendraht (roher)	20,118
id. (verzinkt, verkupfert, verzinkt, etc.)	7,108

*) *Bemerkung.* — Die directe Einfuhr aus den Zollvereinsstaaten lässt sich Mangels Zollämter an der luxemburgisch-vereinsländischen Grenze nicht nachweisen.

Waarengattung.	Mengen in Kilogramm.
Geschosse aus Eisenguss (ganz grobe rohe)	230
Ganz grobe rohe Eisengusswaaren	9,133
Ambosse, Schraubstöcke und Winden	186
Ganz grobe eiserne Ketten	280
Bestandtheile zu Eisenbahnwagen	2,552
Röhren aus schmiedbarem Eisen	1,242
Grobe Eisenwaaren	13,127
Schrauben, Schraubenbolzen und Schraubenmutter (eiserne)	1,232
Abgeschliffene Eisenwaaren	15,412
Eiserne Werkzeuge	44
Feine Eisengusswaaren	184
Feine Eisenwaaren	135
Nähnadeln	62
Cement	5,180
Gyps	281
Graphit	2,065
Schlacken von Erzen (Schlackenmehl)	221,529
Weizen	2,328,791
Roggen	75,150
Hafer	148
Trockene geniessbare Bohnen	2,164
Trockene Erbsen	12,210
Baumwollensamen	248
Kartoffeln	10,228
Vorstehend nicht genannte Sämereien	53
Gemeines Hohlglas	4,639
Ungemustertes weisses Hohlglas	651
Fensterglas in seiner natürlichen Farbe	1,260
Rohes ungeschliffenes Spiegelglas	1,403
Belegtes Spiegelglas	7,797
Farbige Glaswaaren	109
Rohe Bettfedern	43
Gereinigte Bettfedern	23
Rindshäute (gesalzene)	1,118
id. (trockene)	17,321
Rohe behaarte Schaf- und Ziegenfelle	3,613
Tischler- und Drechselerwaaren (rohe)	115
Gefärbte Böttcherwaaren	3,388

Waarengattung.	Mengen in Kilogramm.
Grobe Korbflechterwaaren	445
Hölzerne Möbel	129
Feine Holzwaaren	582
Feine Korbflechterwaaren.	183
Korkstopfen	84
Lokomotiven und Theile dazu	375
Maschinen aus überwiegendem Gusseisen	2,358
Nähmaschinen und Theile dazu aus Gusseisen.	135
Maschinen aus überwiegendem schmiedbarem Eisen.	1,812
Maschinen aus unedlen Metallen	220
Kratzen und Kratzenbeschläge	448
Grobe Waaren aus weichem Kautschuck	20
Hartgummiwaaren	55
Wollene, baumwollene, leinene etc. Kleider	48
Gewalztes Kupfer	125
Kupferdraht (geplättet)	110
Grobe Kupferwaaren	450
Stutz- und Wanduhren	38
Regen- und Sonnenschirme	25
Lohgares Leder	73
Sohlleder	204
Grobe Lederwaaren.	63
Gefarbtcs Jutegarn	513
Leinenes Nähgarn	46
Rohe Leinwand	315
Getarbte Leinwand	3,842
Leinener Damast aller Art	1,026
Lichte aller Art	519
Gedruckte Bücher	40
Gemälde und Zeichnungen	196
Bier	210
Bierhefe	124
Essig in Fässern.	649
Wein in Fässern	84,329
Wein in Flaschen	431
Butter	36
Frisches und geräuchertes Fleisch.	5,357
Frische Fische.	417

Waarengattung.	Mengen in Kilogramm.
Stockfische.	338
Geraucherte Fische	294
Trockene Feigen	135
Rosinen.	71
Gewürze	47
Gesalzene Heringe	116 Tonnen
Honig	87
Roher Kaffee	21,263
Käse.	175
Konfituren.	4,531
Gegenstände des feinem Tafelgenusses	193
Getrocknetes Obst	11,747
Stärkegummi	51
Sago.	15
Stärke	1,489
Geschrotenes oder geschältes Getreide	5,040
Geschälter Reis	2,279
Mehl aus Getreide	555,140
Unbearbeitete Tabacksblätter	1,183,429
Cigarren	241
Geschnittener Rauchtaback	30
Thee	130
Raffinirter Zucker	6,912
Rohrzucker.	248
Kandis	1,040
Leinöl in Fässern	3,570
Oelsäure	24
Rapsöl in Fässern	153,163
Vorstehend nicht genannte fette Oele in Fässern	25
Schmalz von Schweinen und Gänsen	126
Oelrückstände (Oelkuchen)	6,000
Leberthran.	820
Bienen- und Insectenwachs	18
Erdwachs	124
Graues Löschpapier.	645
Packpapier (geglättet)	900
Schreibpapier.	149
Vorstehend nicht genannte Papierarten	430

Waarengattung.	Mengen in Kilogramm.
Papiertapeten	4,143
Waaren aus Papier und Pappe	23
Mineralschmieröle	145
Schmierseife	13,410
Gemeine feste Seife	228
Parfümerien	142
Spielkarten	3,467
Koks	77,260,000
Steinkohlen	4,730,000
Briquettes	90,000
Ungarnirte Strohhüte	Stück 854
Backsteine	878
Feuerfeste Steine	130,000
Weisses Porzellan	50
Kämmlinge	706
Wollenabfälle	14,073
Gefärbte Fussdecken aus Rindviehhaaren	24
Wollenzeug	9,776
Gewalztes Zink	5,664
Grobe Zinkwaaren	980
Grobe Zinnwaaren	195
Gewerbesalz *)	24,787
Viehsalz *)	222,462

*) Das im Grossherzogthum verbrauchte Vieh- und Gewerbesalz wird, unter Vorlegung von Berechtigungsscheinen, welche vom Haupt-Zoll-Amte zu Luxemburg ausgestellt werden, steuerfrei von den Salinen Chambray, Dieuze, Ley, Moyon-Vic und Saarlauten in Elsass-Lothringen, Königsborn und Oeynhausen in Deutschland, bezogen.

**Nachweisung IV. — Waaren-Aus- und Durchfuhr während des Jahres 1889 über die Zoll-
Aemter des Grossherzogthums Luxemburg.**

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören. *)	Durchfuhr.
	KG.	KG.
1. Abfälle.		
Abfälle von der Eisenfabrikation	—	49,240
Abfälle von Glashütten	—	808
Abfälle zur Leinfabrikation	32,317	821,544
Abfälle von Seifensiedereien	—	7,381
Thierischer Dünger	1,000	51,062
Guano.	—	835,186
Kleie	92,961	850,443
Thierknochen	5,875	3,619,303
Vorstehend nicht genannte Abfälle	34,915	10,825
Lumpen	75,885	1,661,686
Alte Netze, Stricke und Tauwerk	—	24,879
Papierspäne und Makulatur.	13,131	216,948
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren.		
Rohe Baumwolle	6,580	25,064,154
Baumwollabfälle	3,444	1,056,537
Gefärbte Baumwolle	22	226
Baumwollwatte.	—	3,730
Rohes Baumwollengarn	—	1,426,517
Gefärbtes id.	61	702,755
Baumwollener Nähzwirn	4	32,358
Baumwollene Dochte	—	1,460
Vigognegarn.	26	30
Rohe baumwollene Gewebe	58	2,384,022
Rohes baumwollener Tüll	—	1,179
Geblickte dichte baumwollene Gewebe	55	2,346,577
Aufgeschnittener baumwollener Sammt.	—	86,555
Gefärbte dichte baumwollene Gewebe	6,754	2,104,449

*) Darunter auch Waaren, welche aus dem Handel mit andern Ländern stammen. — Die Ausfuhr nach den Zollvereins-Staaten lässt sich nicht nachweisen, weil an der Grenze gegen den Zollverein Zollämter nicht bestehen.

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Baumwollene Posamentirwaaren	—	22,280
Baumwollene Strumpfwaren	54	94,133
Gemusterter baumwollener Tüll	—	683
Gebleichte baumwollene Gardinenstoffe.	5	484
Rohe id.	—	8
Gebleichte, gefärbte undichte baumwollene Gewebe.	—	2,860
Baumwollene Spitzen und Stickereien	—	359,558
Baumwollene Putzlappen	—	510
Schmiergel- und Bimsteintuch.	—	886
3. Blei, auch mit Spiessglanz, Zink oder Zinn legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Blei	22	1,638
Gewalztes Blei (Platten oder Bleche)	9,515	—
Buchdruckerschriften	—	4,477
Unlackirte bleierne Röhren.	137	1,089
Grobe Bleiwaaren.	82	994
Feine Bleiwaaren	2	4
4. Bürstenbinder- und Siebmacherwaaren.		
Bürsten und Besen aus Bast, etc.	174	23,937
Grobe Bürstenbinderwaaren	150	3,352
Grobe Siebmacherwaaren	—	89
Feine Bürstenbinderwaaren.	25	4,363
Feine Siebmacherwaaren	—	15
5. Droguerie-, Apotheker- und Farbewaaren.		
Aether	—	215
Aetherische Oele	—	627
Chloroform	—	514
Blei-, Roth- und andere Farbstifte	21	7
Alkoholhaltige Essenzen zum Gewerbe- und Medici- nalgebrauche.	—	714
Firnisse	15	103,789
Malerfarben	—	11,500
Ultramarin	—	1,457

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Wachholderöl	—	77
Zündhölzer und Zündkerzchen.	227	13,421
Blausaures Natron.	—	534
Blutlaugensalz	—	4,812
Oxalsäure	—	37,592
Aetzkali	—	56,408
Aetznatron	—	54,346
Alaun	—	152,636
Buchdruckerschwärze.	—	30,295
Chlorkalk.	—	1,055,026
Farbholzextrakte	—	632,866
Gelatine	—	23,617
Kitte	—	394
Leim	125	278,956
Russ	—	15,235
Siegellack	—	2,327
Sprengstoffe	308	—
Tinte	173	2,021
Wagenschmiere	1,382	7,940
Schulwichse	—	7,824
Vorstehend nicht genannte Zündwaaren	442	5,158
Doppelkohlensaures Natron	—	504
Soda (kalzinirte)	—	186,968
Pottasche	—	128,458
Soda (rohe)	—	331,770
Wasserglas	—	920
Albumin	—	28,960
Alizarin	—	45,404
Schwefelsaures Strychnin	—	352
Ammoniak (kohlensaures)	341	61,353
id. (schwefelsaures)	—	110
Anilin	—	22,602
Anilinfarben	5	372,761
Anthracen	—	13

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Arsenikmehl.	—	114,812
Arsenikverbindungen	—	692
Baryt	—	9,275
Benzoesäure.	—	10,233
Berlinerblau.	—	82,118
Bleiweiss.	216	182,726
Bleizucker und Bleiessig	22	9,562
Borax	—	96,368
Brechweinstein	—	63
Campher	—	1,722
Catechu	—	104,554
Chinarinde	—	28
Chinin.	—	13,596
Chlorcalcium	—	165
Chlorkalium.	—	25,592
Chlorsaures Kali	—	1,161
Chromalaun.	—	566
Chromsaures Kali	—	114,533
Chromsaures Natron	2,948	—
Citronensäure	—	85
Cochenille	—	5
Dividivi	—	10,355
Eis.	1,314	222
Eisenoxyd	—	2,540
Rohr Erzeugnisse zur Bürstenfabrikation	—	192,093
Espartogras	—	917
Farbholz (blaues)	—	10,000
id. (gelbes)	—	14,702
id. (rothes)	—	40,803
Galläpfel	—	81,543
Tannin	—	12,038
Gerbstoffextrakte	—	543,623
Gummi arabicum	—	361,422
Holzgeist	19,051	—

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Indigo.	—	4,156
Indigokarmin	—	4,815
Insectenpulver	—	2,403
Isländisches Moos.	—	107
Schwefelsaures Kali	—	184
Kalk, künstlicher, kohlensaurer, etc.	10,122	220,603
Karholsäure	—	17,110
Knochenmehl	—	119,450
Knopperrn, Ekerdopperrn und Valonea	—	248,710
Kohlensäure	152	582
Krapp.	—	28,247
Lackfarben	—	84
Lakritzensaft.	50	538
Magnesia (künstliche, kohlensaure)	—	10,400
Manganpräparate	—	458
Mennige	—	657
Mineralwasser	6,848	15,051
Myrobalanen.	—	187,660
Naphtalin.	—	5,000
Schwefelsaures Natron	—	4,302,792
Antichlor.	—	600
Orscille	—	5,218
Palm- und Kokosnüsse	—	285
Phosphor.	—	14,519
Quebrachoholz	—	537,607
Quercitron	—	13,798
Salicylsäure	—	5,275
Chilisalpeter.	—	1,941,137
Kalisalpeter	—	9,800
Salpetersäure	—	12,097
Salzsäure.	—	1,645,231
Schiesspulver	5,296	—
Schwefel.	—	216,658
Schwefelkalium.	—	10,095

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Schwefelkohlenstoff	—	1,489
Schwefelsäure	71	234,835
Seegras	1,421	208,810
Steinkohlentheeröle	43	392,450
Sumach	—	26,360
Superphosphat	10,936	2,969,189
Terpentinöl	642	700,427
Vitriol (blauer Kupfervitriol)	—	1,645
id. (grüner Eisenvitriol).	—	4,140
Weinstein	—	17,535
Weinsteinsäure.	—	33,579
Wermuthkraut	—	1,161
Wurmsamen.	—	725
Zinkweiss	—	151,106
Zinnober	—	2,931
Zinnsalz	—	57,904
Vorstehend nicht genannte Farbe- und Gerbematerialien	—	143,861
Vorstehend nicht genannte Fabrikate und Präparate der chemischen Industrie und Pharmacie	3,344	106,110
Vorstehend nicht genannte Erzeugnisse zum Gewerbe- und Medizinalgebrauch.	159	64,204
Strontianpräparate.	—	127
Geschleimte Kreide	4,100	—
6. Eisen und Eisenwaaren.		
Brucheisen	278,589	229,434
Roheisen.	220,444,302	63,857,836
Eck- und Winkeleisen	152,206	38,737,328
Eisenbahnlaschen und eiserne Schwellen	—	888,939
Eisenbahnschienen	24,000	996,689
Radkranzeisen	—	5,142
Schmiedbares Eisen in Stäben	16,419,923	32,376,968
Luppeneisen	1,855,650	1,610,061
Platten und Bleche aus Eisen (rohe)	373	6,632,026
id. id. (polirte)	42	82,444

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Weissblech	—	1,797,214
Eisendraht (roher)	—	4,799,277
id. (verkupfert, verzinnt, etc.)	—	16,757
Geschosse aus Eisenguss	752	30,846
Ganz grobe rohe Eisengusswaaren	27,962	5,616,319
Ambosse, Schraubstöcke und Winden	566	46,187
Ganz grobe eiserne Ketten	—	78,172
Brücken und Brückenbestandtheile (eiserne)	—	15,254
Drahtseile	79	9,118
Roh vorgeschmiedetes Eisen zu Maschinen	2,637	13,564
Eisenbahnachsen und Räder	—	3,913,898
Rohe eiserne Röhren	250	16,835
Grobe Eisenwaaren	149,144	1,246,624
Drahtstifte	1,485	1,999,323
Schrauben und Schraubenmutter	37	23,153
Abgeschliffene Eisenwaaren	36,411	449,344
Eiserne Werkzeuge	308	28,192
Feine Eisengusswaaren	116	6,377
Feine Eisenwaaren	363	61,643
Spielzeug aus Eisen	—	47
Gewehre für Kriegszwecke	—	788
Jagd- und Luxusgewehre	31	30,220
Nähnadeln	23	397
Schreibfedern aus Stahl	—	1,048
Uhrfournituren	43	8,464
7. Erde, Erze, edle Metalle, Asbest und Asbestwaaren.		
Asbest	—	11,789
Bimstein	—	785
Cement	30,745	197,779
Erde	7,638,043	146,276
Farbenerden	—	5
Gyps	2,722,598	65,854
Graphit	467	4,080
Kalk (natürlicher)	2,827,276	53,886,752

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Kalk (phosphorsaurer)	—	3,495,885
Porzellanerde	25,069	20,836,938
Weisse Kreide	727	643
Kryolith	—	1,118
Magnesia (natürliche, kohlensaure)	—	20,951
Schwerspath	—	162,150
Andere vorstehend nicht genannte Erde	—	872,246
Antimon- und Arsenerze	—	1,724
Blei- und Kupfererze	99	2,829
Eisenerze	2,009,363,370	11,594,623
Gold-, Silber- und Platinerze	—	50,000
Manganerze	—	4,906,292
Schlacken von Erzen	2,689,930	1,380,000
Zinkerze	—	10,108
Vorstehend nicht genannte edle Metalle, roh, in Barren oder Bruch.	—	44
Geformte Pappe und Papier aus Asbest	—	51
Asbestgewebe	—	1,870
Asbestwaaren anderweit nicht genannte	—	789
8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe, mit Ausnahme der Baumwolle, roh, geröstet, ge- brochen oder gehechelt, auch Abfälle.		
Flachs, auch gebleicht oder gefärbt.	55	18,933
Hanf, id.	21	298,683
Werg	—	82,769
Jute, auch gebleicht oder gefärbt	—	1,334,334
Vorstehend nicht genannte Spinnstoffe	—	766,289
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.		
Weizen	5,453	3,056,466
Roggen	3,850	4,803,518
Hafer	60,353	254,494
Buchweizen (Heidekorn).	1,925	—
Geniessbare, trokene Bohnen	4,151	518,062
Trockene Erbsen	7,117	145,044

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Trockene Linsen	143	25,510
Lupinen	3,050	300
Hirse	—	618
Vorstehend nicht genannte Getreidearten	—	30,300
Gerste.	13,385	1,564,225
Erdnüsse.	—	35,300
Mohnsamen	—	40,867
Rapssaar	—	67,579
Senfsaar	—	67,295
Sesamsamen.	—	10,164
Vorstehend nicht genannte Oelfrüchte	106	10,019
Leinsaar	55	150,251
Mais und Dari	—	816,406
Malz	700	20,010
Anis, Koriander, Fenchel und Kümmel.	—	465
Frische Weinbeeren	514	103,646
Cichorien (getrocknete)	—	9,307,845
Frische Blumen	1,496	31,526
Eicheln	—	10,895
Futtergewächse (frisch und getrocknet).	66,941	4,589
Lebende Bäume	61,545	114,884
Grassamen	3,024	34,793
Hanfsaar	217	24,082
Kartoffeln (frische).	849,368	5,944,388
Kleesaar	545,852	198,710
Frische Gartengewächse.	108,537	672,697
Frisches Obst	68,266	549,763
Frische Runkelrüben.	—	22
Stroh	51,367	92,531
Vorstehend nicht genannte Sämereien	12,366	289,335
id. id. Erzeugnisse des Landbaues.	11,255	381,343
10. Glas und Glaswaaren.		
Gemeines Hohlglas	—	267,710
Email- und Glasurmasse.	—	22

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Rohes optisches Glas.	—	150
Weisses Hohlglas	865	365,391
Uhr- und Brillengläser (weisse)	—	43,403
Fensterglas in seiner natürlichen Farbe	—	2,466,445
Rohes ungeschliffenes Spiegelglas	—	134,947
Belegtes Tafel- und Spiegelglas	—	27,047
Geschliffenes Spiegelglas	—	152,950
Glasknöpfe	—	22,809
Vorstehend nicht genanntes Glas, gepresst, polirt, etc.	18	934,895
Glasplättchen	—	6,544
Brillen- und Lorgnongläser (farbige).	—	3,879
Farbiges Glas	—	54,329
Glaswaaren in Verbindung mit andern Materialien .	66	121,454
Milch- und Alabasterglas	—	3,928
11. Haare von Pferden und Menschen, sowie Waaren daraus; Federn und Borsten.		
Rohe Bettfedern	—	6,920
Borsten	1,114	18,485
Pferdehaare	520	114,542
Geflechte von Pferdehaaren	—	197
Rohe Menschenhaare.	—	82
Perrückennacherarbeit aus Menschenhaaren . . .	—	8
Gereinigte Bettfedern.	—	7,819
Zugerichtete Schmuckfedern	—	723
12. Häute und Felle.		
Rohe Hasen- und Kaninchenfelle.	—	31,786
Kalbfelle (gesalzene)	19,458	75,636
id. (trockene)	5,884	60,298
Rindshäute (gesalzene)	21,452	4,712,462
id. (trockene).	2,050	1,832,651
Rohe Robben- und Seehundfelle	—	170
Rohe Rosshäute	1,356	544
Rohe behaarte Schaf- und Ziegenfelle	52,786	71,050

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Rohe enthaarte Schafblösen	237	2,227
Andere Häute zur Lederbereitung	13	15,231
Felle zur Pelzwerkbereitung	879	3,688
13. Holz und andere vegetabilische und animalische Schnitzstoffe, sowie Waaren daraus.		
Abfälle von Schnitzstoffen	—	164,927
Rohe Rohrstöcke	—	68
Elfenbein (roh)	—	148
Hörner von Thieren	1,000	68,095
Breunholz	980,768	65,837
Holz zu Cellulosefabrikation	6,800	10,300
Holzkohlen	662,209	743,492
Rohe Perlmuschelschalen	—	33
Rohes Stuhlrohr	—	33,107
Rohes Fischbein	—	879
Vorstehend nicht genannte animalische und vegeta- bilische Schnitzstoffe	—	125
Holzbörke und Gerberlohe	570,260	1,376,972
		20,100
Bau- und Nutzholz	4,533,482	6,901,629
Fassdauben	68,300	711,502
Ungeschälte Korbweiden	2,109	69
Nutzholz aus Buchsbaum, Cedern, etc.	—	6,967
Nicht gehobelte Bretter	3,619,463	2,336,266
id. aus Buchsbaum.	300	93
id. aus Cedern	—	10,547
Grobe ungefärbte Böttcherwaaren	—	472
Rohe Hornplatten	—	98
Grobe Korbflechterwaaren (rohe)	10,938	3,096
Geschälte Korbweiden	65	6,488
Hölzerne Schuhstifte	—	855
Gefärbtes Stuhlrohr	—	3,913
Ungefärbte Tischler- und Drechslerwaaren	5,213	490,893
Fournire aus Holz (rohe)	2,998	28,588

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Gefärbte Böttcherwaaren	57	183,843
Entleerte Mineralfässer	108	75,280
Rohe Fischbeinstäbe	—	22
Fournire aus Holz (gefärbte)	—	186
Gefärbte Korbflechterwaaren	—	2,190
Grobe Korbwaaren	—	354
Möbel und Möbelbestandtheile.	1,721	179,964
Spielzeug aus Holz	32	2,832
Geebnete glatte Fischbeinstäbe	—	14
Feine Holzwaaren.	569	69,840
Feine Korbflechterwaaren	29	4,971
Korkstopfen	99	3,351
Vorstehend nicht genannte Waaren aus animalischen und vegetabilischen Schnitzstoffen.	187	27,204
Geebnete glatte Hornstäbe aus Büffel	—	60
Gepresste Hornknöpfe	—	2,791
Gepolsterte Möbel ohne Ueberzug	—	403
id. mit Ueberzug	—	227
14. Hopfen.		
Hopfen	—	2,106,200
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.		
Piano's	150	18,564
Musikalische Instrumente als Kinderspielzeug.	—	677
Musikalische Instrumente	79	236,987
Geschliffenes Glas zu optischen Instrumenten	—	344
Mathematische etc. Instrumente	211	7,422
Lokomotiven und Theile dazu.	1,542	1,528,323
Maschinen aus überwiegendem Holz.	1,844	105,024
id. Gusseisen	93,567	10,367,158
Nähmaschinen	826	170,228
Dampfkessel	—	2,422
Maschinen aus überwiegendem Eisen	5,753	739,452
id. aus unedlem Metall	8	9,019

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Kratzen und Kratzenbeschläge.	—	35,972
Eisenbahnfahrzeuge ohne Polsterarbeit	—	Stück 290
Andere Wagen und Schlitten mit Polsterarbeit	Stück 8	» 1
16. Kalender.		
Kalender	—	4,769
17. Kautschuck und Guttapercha, sowie Waaren daraus.		
Roher Kautschuck.	—	23,784
Hartgummi in Platten	—	1,651
Kautschuckfäden	—	10,038
Grobe Kautschuckwaaren	3	5,552
Hartgummiwaaren.	—	541
Feine Kautschuckwaaren	45	2,342
Spielzeug aus Kautschuck	8	172
Gewebe mit Kautschuck überzogen	—	84,794
Strumpfwaren aus Kautschuck	—	1,266
Wagendecken aus groben Zeugstoffen mit Kautschuck überzogen	—	331
18. Kleider und Leibwäsche, fertige, auch Putzwaaren.		
Gestickte- und Spitzenkleider	—	1,770
Seidene Kleider	—	340
Halbseidene Kleider	—	53
Wollene, baumwollene und leinene Kleider	2,958	60,943
Kleider aus Kautschuck	—	464
Leinene und baumwollene Leibwäsche	14	13,988
Seidene Herrenhüte	—	58
Herrenhüte aus Filz	—	11,162
Garnirte Damenhüte aus Zeugstoffen	—	Stück 3
Ungarnirte Damenhüte aus Filz	—	» 119
Wollene Mützen	Stück 150	» 7,513
Künstliche Blumen aus Zeugstoffen	—	342

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
19. Kupfer und andere nicht besonders genannte unedle Metalle, Legierungen aus unedlen Metallen, anderweitig nicht genannte, und Waaren daraus.		
Spiessglanz	—	2,935
Metallisches Arsenik	—	894
Rohes Kupfer	2,517	101,079
Messing und Tombak (roh oder als Bruch) . . .	—	9,166
Abfälle von Kupfer	550	6,044
Vorstehend nicht genannte unedle Metalle (roh oder als Bruch)	—	3,150
Kupfer in Stangen	78	19,750
Kupferdraht nicht plattirt	—	26,569
Telegraphenkabel	—	3,752
Kupfer in Blechen und Platten (plattirt) . . .	—	10,883
Kupferdraht (plattirt)	27	10,414
Geflechte und Gewebe aus Kupferdraht . . .	—	23,898
Grobe unpolirte Kupferwaaren	6,441	33,908
Patronen mit Hülsen aus Kupfer	—	366,832
Feine Kupferwaaren	521	20,690
Spielzeug aus Kupfer	—	1,087
Telegraphenapparate	—	5,662
Vernickelte Kupferwaaren	7	2,240
20. Kurze Waaren, Quincaillerien etc.		
Gold- und Silberwaaren	—	2,568
Unedle Metallwaaren, vergoldet od. versilbert, Waaren aus Elfenbein und Perlmutter	—	3,488
Geschliffene Platten aus Elfenbein und Perlmutter .	—	74
Feine Quincaillerieswaaren	—	25,674
Fächer aller Art	—	707
Stutz- und Wanduhren	113	296,687
Wachsfiguren	—	2
Unechtes Blattgold und Blattsilber	—	40
Brillen und Operngucker	—	2,055
Regen- und Sonnenschirme	27	4,243

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Angekleidete Puppen	—	1,910
Waaren aus Zeugstoffen in Verbindung mit anderen Materialien	—	6,711
Taschenuhren (goldene)	—	Stück 8,995
id. (silberne)	—	» 19,499
id. (aus unedlen Metallen)	—	» 14,802
Gehäuse für Taschenuhren (goldene)	—	» 30
id. id. (andere)	—	» 11
21. Leder und Lederwaaren.		
Lohgares Leder	430	1,005,385
Handschuhleder	916	45,620
Sohlleider	90,994	43,811
Halbgare Schaf- und Ziegenfelle	148	2,818
Grobe Lederwaaren	1,630	439,167
Feine Lederwaaren	322	251,567
Spielzeug aus Leder	—	174
Lederne Handschuhe	8,959	98,933
22. Leinengarn, Leinwand u. andere Leinenwaaren- d. i. Garn und Webe- oder Wirkwaaren aus Flachs oder andern vegetabilischen Spinn- stoffen mit Ausnahme von Baumwolle.		
Ungefärbtes Jutegarn	—	278,034
Gefärbtes id.	—	396,057
Ungefärbtes Leinengarn	—	2,655,716
Gefärbtes id.	—	696,209
Leinenzwirn	—	43,766
Leinene Seilerwaaren	—	132,703
Fussdecken aus Manillahanf (rohe)	—	36,722
id. (gefärbte)	—	2,659
Gewebe aus Jute (rohe)	—	378,366
id. (gefärbte)	—	57,218
Rohe Leinwand	101	191,263
Gefärbte Leinwand	46	62,323
Leinener Damast	—	47

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Verarbeitetes Tisch- und Bettzeug	29	1,922
Leinene Bänder, Borten, Fransen, etc.	—	1,257
Leinene Strumpfwaaen	—	80
Leinene Stickereien	—	5
Leinene Spitzen	—	5
23. Lichte.		
Lichte aller Art	10	24,732
24. Literarische und Kunstgegenstände.		
Gedruckte Bücher	2,530	111,919
Kupfer- und Stahlstiche	109	47,301
Gemälde und Zeichnungen	79	13,629
Statuen	37	1,013
25. Material- und Spezerei-, auch Konditorwaaren und andere Konsumtibilien.		
Bier	299,688	2,565,544
Franzbranntwein	—	79,228
Spiritus	150	53,271
Anderer Brauntwein*)	5,366	213,445
Bierhefe	137	24,246
Essig in Fässern	64,169	18,304
Essig in Flaschen	229	2
Cider in Fässern	2,710	4,465
Wein in Fässern	584,739	613,038
Schaumwein.	40,478	47,869
Cider in Flaschen	317	—
Wein in Flaschen	8,505	83,073
Butter	173,023	562,508
Frisches und geräuchertes Fleisch	126,960	614,935
Fleischextrakt	—	133,344

*) Ausserdem wurden auch noch 7351 Liter Brauntwein à 100 pCt. Alkoholstärke nach dem Zoll-
vereinslande ausgeführt.

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
FrISChe FISChe	5,135	298,607
Stockfisch	—	11,814
Geräucherte Fische	41	53,950
In Fässern, Töpfen etc. eingemachte Fische . . .	—	20,500
Federvieh (nicht lebend).	37	121,782
Erlegtes Wild	1,328	10,762
FrISChe SüDfrüchte	—	122,947
Getrocknete Feigen	—	4,833
Korinthen	—	266,236
Rosinen	—	70,331
Datteln und Granaten (trockene)	—	21,461
Trockene Mandeln.	—	6,323
Vorstehend nicht genannte trockene SüDfrüchte . .	—	12
Gewürze	—	94,377
Gesalzene Heringe.	—	Tonnen 2,798
id.	—	» 5,703
Heringe zu Dünger bestimmt	—	» 90
Honig	551	44,783
Roher Kaffee	50	3,231,517
Kaffeesurrogate.	5	243
Gebraunter Kaffee.	—	95
Kakao in Bohnen (roh)	—	138,280
id. (gebrannt)	—	3,715
Käse	2,622	1,061,795
Konfituren	1,403	153,522
Condensirte Milch.	59	445,108
Gegenstände des feinem Tafelgenusses.	1,348	335,685
Gemahlene Cichorien.	551	409,007
Johannisbrod	—	20,000
Trockene Nüsse	17,234	29,054
Trockenes Obst	363	82,948
Obstmus ohne Zucker	6	58
Trockene Gartengewächse und Sämereien.	1,576	43,770
Südfruchtschalen (frisch und getrocknet)	—	344

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Chokolade	—	145,856
Kakaopulver	—	616
Chokoladesurrogate	—	11,558
Starkegummi	—	21,820
Kartoffelmehl	—	90,106
Sago, Tapioka	—	12,968
Starke.	—	74,011
Nudeln, Maccaroni	—	5,976
Ordinares Backwerk	1,033	27,879
Geschrotenes oder geschältes Getreide.	—	43,290
Mehl aus Getreide.	2,004	4,929,947
Seekrabben	—	1,123
Frische Austern	—	28,744
Hummern (frisch oder abgekocht)	—	6,732
Geschälter Reis	—	770,653
Siedesalz	—	102,002
Melasse	—	47,376
Stärkezucker	—	9,582
Syrup von der Zuckerfabrikation	3	103
Unbearbeitete Tabackblätter	84	122,210
Tabacksaucen	—	38,445
Tabackstengel	—	153
Cigaretten	808	874
Cigarren	11,535	137,150
Kautaback	1,600	953
Schnupftaback	265	8,381
Entrippte Tabackblätter	—	102,014
Geschnittener Rauchtack	161,952	150,697
Thee	—	42,824
Caramel	—	16,059
Raffinirter Zucker	—	301,419
Rohzucker	—	36,541
26. Oel, anderweit nicht genannt, und Fette.		
Richausöl in Flaschen	—	91

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Speiseöl in Flaschen	40	846
Baumöl in Fassern	9	23,266
Andere Speiseöle in Fassern	60	223,751
Baumwollensamenöl	—	107,635
Leinol in Fassern	—	1,008,115
Oelsaure	—	31,357
Palm- und Kokosnussöl	—	111,943
Kakaool	—	4,942
Rübol in Fassern	—	1,327,719
Vorstehend nicht genannte fette Oele in Fassern zum Gewerbegebrauch	1,036	48,284
id. zum Medizinalgebrauch	—	62
Oelrückstände (Oelkuchen)	31	100,252
Schmalz von Schweinen und Gänsen	485	5,113,104
Stearin	—	13,561
Fischthran	—	98,595
Talg	.90	69,661
Unausgelassenes Thierfett	239	9,339
Bienen- und sonstiges Insectenwachs	232	27,417
Bergwachs	—	13,197
27. Papier- und Pappwaaren.		
Halbzeug aus Lumpen zur Papierfabrikation	—	905
Dachpappe	—	30
Graues Löschpapier	—	20,534
Holzmasse in Blöcken und Tafeln	20,723	71,642
Chemisch bereiteter Holzstoff breiartig oder in fester Form	10,390	409,040
Pappen	—	29,734
Schleif-, Rost- und Polirpapier	—	15,999
Ungeglättetes Packpapier	12,268	96,781
Glanzpappe	—	1,891
Geglättetes Packpapier	—	54,377
Albuminpapier	—	68
Buntes Papier	119	12,293

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Filterpapier	57	2,233
Schreib- und Druckpapier	3,020	118,483
Pergamentpapier	—	37,098
Formerarbeit aus Steinpappe	—	27,401
Fussdecken aus Linoleum	—	15,274
Patronen aus Pappe (gefüllte)	—	3,336
Spielzeug aus Papier und Pappe	—	368
Waaren aus Papier und Pappe	834	119,238
Papiertapeten	514	76,213
Vorstehend nicht genannte Waaren aus Papier und Pappe in Verbindung mit andern Materialien . .	13	51,367
28. Pelzwerk (Kürschnerarbeiten).		
Ueberzogenes Pelzwerk	2	2,371
Nicht überzogene Pelzbesätze	—	11
29. Petroleum.		
Petroleum	6	16,814,073
Mineralschmieröl	51	1,863,643
Steinkohlentheeröle	—	46,528
Braunkohlentheeröle	—	38,532
30. Seide und Seidenwaaren.		
Roh Floretseide	—	262,736
Rohseide (ungefärbte)	—	315,329
Seidenabfälle	—	377,294
Gefärbte Floretseide	—	4,043
id. Rohseide	—	1,316
Nähseide	—	8,051
Seidene Bänder	—	1,076,508
id. Posamentirwaaren	—	1,731
Spitzen aus Seide oder Halbseide	—	1,386
Seidene Strumpfwaaaren	—	3,681
Seidenzeug	—	401,001
Seidentüll (ungemusterter)	—	161
Gaze, Krepp und Flor aus Seide oder Halbseide . .	—	58

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Halbseidene Bänder	—	14,155
id. Posamentirwaaren	—	1
id. Strumpfwaren	—	23
Halbseidenzeug	23	65,499
Ganz grobe Gewebe aus rohem Gespinnst von Seiden- abfallen	—	6
31. Seife und Parfümerien.		
Schmierseife	—	22,217
Gemeine feste Seife	—	19,095
Feine Seife in Tüfelchen	411	36,208
Wohlriehende Fette und Oele	—	684
id. Wasser (nicht alkoholhaltige)	—	469
id. id. (alkoholhaltige)	2,142	2,748
Parfümerien	15	34,872
32. Spielkarten.		
Spielkarten	—	—
33. Steine und Steinwaaren.		
Rohes Marmor	20,000	1,004,412
Asphaltsteine (rohe)	—	15,840
Rohe bloß behauene Steine	10,773,404	2,381,521
Mühlsteine	10,000	134,421
Schleif- und Wetzsteine	338,188	749,812
Rohes Tafelschiefer	1,115	9,176
Grobe Steinmetzarbeiten	202,437	108,551
Dachschiefer	546,400	2,845,805
Gespaltene Steinplatten (ungeschliffen)	60,519	22,065
Geschliffene Edelsteine ohne Fassung	—	331
Bearbeitete Halbedelsteine	—	18
Waaren aus Alabaster und Marmor	—	36,913
Lithographirsteine	—	3
Sandsteinplatten auf einer Seite abgeschliffen	—	9,998
Geschliffene Schieferplatten	—	44
Grobe rohe Steinwaaren	445	8,926
Feine Steinwaaren	95,540	562

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
34. Steinkohlen, Braunkohlen, Koks, Torf, Torfkohlen.		
Braunkohlen.	—	9,923
Koks	—	207,350,145
Steinkohlen	11,000	163,963,431
Torf	—	1,002
Torfstreu.	—	2,480,290
Briquettes	—	21,314,194
35. Stroh- und Bastwaaren.		
Ordinäre Matten aus Schilf, etc.	—	15,664
Andere ordinäre Waaren aus Schilf.	—	61,658
Strohbänder.	333	433,292
Waaren aus Bast, Schilf, etc. in Verbindung mit andern Materialien.	—	38,063
Ungarnirte Strohhüte.	Stück 187	Stück 1,386,102
Garnirte Strohhüte	—	» 90,036
Sparterie.	—	5,047
36. Theer, Pech, Harze aller Art, Asphalt (Bergtheer).		
Asphalt	—	86,692
Weichharze (Copaiva, Curjun, etc.)	—	4
Gummlack	—	4,377
Pech	84	9,663
Terpentinharze	35	290,789
Theer.	515	81,999
Copalharze	—	21,932
37. Thiere und thierische Produkte nicht anderweit genannt.		
Bienenstöcke mit lebenden Bienen	5,131	85
Thierische Blasen und Därme.	167	87,792
Lebendes Federvieh	8,307	83,658
Flusskrebse und Landschnecken	177	997
Frische Milch	3,273	—
Unausgeschälte Mäscheln	—	3,726

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
Waschschwämme	35	2,468
Vorstehend nicht genannte lebende Thiere . . .	442	7,701
id. thierische Produkte . .	—	6
Eier von Geflügel	24,249	2,888,067
38. Thonwaaren.		
Backsteine	47,360	61,113
Unglasirte Thonröhren	—	238,594
Gemeines Töpfergeschirr	39	14,306
Feuerfeste Mauersteine	166,867	10,718,424
Architektonische Verzierungen.	55	6,110
Glasirte Dachziegel	33,632	3,188,058
id. Thonröhren	7,150	286,137
Glasirtes Töpfergeschirr	55,630	131,025
Schmelztiegel	8,125	59,400
Terracottawaaren	—	1,785
Thonwaaren (einfarbig oder weiss)	8,287	929,628
Bemalte Thonwaaren.	21,215	1,300,224
Weisses Porzellan.	21	94,219
Bemaltes id.	1,725	15,706
Kinderspielzeug aus Porzellan.	4	—
39. Vieh.		
Pferde.	Stück 387	Stück 2,584
Maulesel	» 68	» —
Kühe	» 219	» 91
Stiere	» 10	» —
Ochsen	» 13	» 186
Jungvieh im Alter bis zu 2½ Jahren.	» 34	» 428
Kälber unter 6 Wochen.	» 57	» 3
Schweine.	» 517	» 1,214
Spanferkel unter 10 Kilogr.	» 1,143	» 4,595
Schafvieh.	» 10,259	» 2,205
Lämmer	» 220	» —
Ziegen.	» 175	» —

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
40. Wachstuch, Wachsmusselin, Wachstaft.		
Grobes Wachstuch (unbedrucktes)	—	38,648
Bedrucktes Wachstuch	—	7,444
Wachsmusselin.	—	443
41. Wolle, einschliesslich der anderweit nicht genannten Thierhaare, sowie Waaren daraus.		
Hasen- und Kaninchenhaare	—	17,749
Alpaca-, Lama-, Kameel-, etc. Haare	—	2,046
Hund-, Rindvieh- und andere Thierhaare	32,333	80,437
Kämmlinge	4,570	11,201
Wollenabfälle	34,086	2,295,588
Rohe Schafwolle	59,370	48,566,339
Gefärbte Schafwolle	—	20
Gekämmte Wolle	—	2,542,464
Mohairgarn (rohes)	568	18,368
id. (gefärbtes)	164,749	42,943
Rohes Wollengarn	4,348	1,259,560
Gefärbtes Wollengarn	485	353,253
Wollene Tuchleisten	—	400
Dachtilz aus gepressten Thierhaaren.	—	400
Filze aus Rindviehhaaren (unbedruckte)	—	2,999
Fussdecken aus Garn von Rindviehhaaren (unbedruckte)	—	22,633
Filze aus Rindviehhaaren (gefärbte)	—	81,638
Fussdecken von Filz aus Rindviehhaaren (gefärbte).	—	10,027
Gewebte wollene Fussdecken	27	23,760
Wollene Strumpfwaaaren (unbedruckte)	3,798	62,413
Unbedrucktes Wollenzeug	45,346	1,860,021
Filze aus Rindviehhaaren (bedruckte)	—	1,096
Wollene Plüsch	—	1,007
id. Posamentirwaaren.	—	4
id. Strumpfwaaaren (bedruckte).	48	—
Bedrucktes Wollenzeug	—	101,439
Wollene Spitzen und Stickereien	—	59
Gewebte wollene Schawltücher	—	1,495

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossher- zogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zoll- verein gehören.	Durchfuhr.
	KG.	KG.
42. Zink, auch mit Blei oder Zinn legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Zink	7,077	226,096
Gewalztes Zink.	—	643,566
Grobe Zinkwaaren.	134	63,474
Feine id.	200	5,138
43. Zinn, auch mit Blei, Spiessglanz oder Zink legirt, und Waaren daraus.		
Rohes Zinn	—	227,463
Gewalztes Zinn.	—	3,313
Grobe Zinnwaaren	—	6,901
Feine id.	—	1,892

Composition de la Chambre de commerce.

Nous avons le regret d'enregistrer la mort d'un de nos collaborateurs, M. Aloyse *Eydt*, décédé le 14 mai 1889. M. Aloyse *Eydt* représentait à la Chambre de commerce, depuis l'année 1850 jusqu'à sa mort, les branches spéciales de la Meunerie et de l'Huilerie.

Sa coopération à nos travaux, pendant cette longue période, fut toujours empreinte de zèle, d'activité et de dévouement.

La Chambre de commerce était composée, en 1889, de MM. :

Ed. *Metz*, président; V. *Tschiderer*, vice-président; J. *Soupert*, V. *Conrot*, A. *Omlor*, E. *Lamort*, F. *Larue*, G. *Faber*, J. *Knaff*, G. *de Marie*, Al. *Eydt*, N. *Mersch*, Jos. *Mersch*, J. *Collart*, H. *Funck*, F. *Printz*, G. *Lefèvre*, E. *Berchem*, J. *Heintz*, F. *Raynaud*, Aug. *Lambert*, membres, et Ch. *Gemen*, secrétaire.

Luxembourg, le 31 décembre 1890.

La Chambre de commerce,

Ed. *Metz*, président.

Ch. *Gemen*, secrétaire.



SOMMAIRE.

	Pages.		Pages.
Aperçu général	1	Draperies	12
Relations extérieures. — Consulats étrangers	3	Tricots	13
Population	3	Huileries	13
Contributions	3	Industrie minière	13
Distilleries. — Accises.	3	Hauts-fourneaux	13
Brasseries	4	Fonderie. — Aciérie	14
Caisse d'épargne	4	Chaudières à vapeur	14
Ville de Luxembourg: Taxes d'octroi	5	Minières des chemins de fer secondaires luxem- bourgeois	20
Abattoir, Foires aux cuirs et aux draps	6	Imprimeries. — Librairies	20
Banque Internationale	6	Fabrication du papier	20
Exploitation ardoisière de Haut-Martelange	7	Usines à plâtre à Heisdorf	20
Carrières de pierres d'Erzen	8	Fabrique de poudre	21
— — de Gilsdorf	9	Tabacs	21
— — de Widdeberg	9	Tanneries	22
— — de Born	9	Commerce et industrie de la ville d'Echternach	22
— — de Rosport et Beaufort	9	— — — de Larochette	23
Clouterie mécanique à Bissen	9	Vins de Champagne Mercier	23
— — à Ettelbruck	10	Exposition universelle à Paris; liste des récompenses obtenues par les exposants luxembourgeois	24
Commerce de chevaux	10	Statistique douanière: commerce d'importation, d'exportation et de transit	27
Eclairage électrique à Pétange	11	Composition de la Chambre de commerce	28
Faïencerie de Septfontaines	11		
Poterie commune à Nospelt	11		
Ganterie.	12		
Horticulture.	12		